



XI^e SEDIFRALE

Puebla (6 - 11 juin 1999)

S O M M A I R E

ÉDITORIAL

XI^e SEDIFRALE - Puebla 1

VIE DE LA FÉDÉRATION

La FIPF et internet 2

ÉCHOS DES COMMISSIONS

Congrès Latino-Américain des professeurs et chercheurs de FLE 4-5

Commission de l'Europe de l'Ouest . 6

ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

Argentine, Autriche, Belgique 7

Brésil, Costa Rica 7

Cuba, États-Unis 8

France, Géorgie 9

Grande-Bretagne, Israël 9-10

Japon, Madagascar, Slovaquie 11

Tunisie, Uruguay-Paraguay ... 12-14

L'UNIVERS DU FRANCOPHONE

La langue française en Russie 16

Extraits de la revue « Liaisons » ... 17

L'UNIVERS DE L'ENSEIGNANT

ADECE 18

Les Clés de l'actualité 19

Spécial évaluation

Mon premier Portfolio 20-22

Matériel d'évaluation 23-26

Spécial DELF - Unité A4 27-33

Comment mesurer ses compétences en français . 34-35

Tunisie : évaluation des compétences des élèves 36-37

Fiche pédagogique

Bulletin météorologique 38-41

LE CARNET DE L'UNIVERS 41-42

Deux ans après Cochabamba, la réunion traditionnelle des professeurs d'Amérique latine se tiendra à Puebla au Mexique du 6 au 11 juin 1999, comme la Commission Amérique latine de la FIPF en avait décidé lors de sa dernière Assemblée générale.

Ce lieu est bien entendu symbolique, puisque la place que l'Université de Puebla accorde au français est sans aucun doute exceptionnelle dans cette région.

Par ailleurs le choix du Mexique souligne, s'il en était besoin, la nécessité d'une réflexion plus globale sur le rôle du français en Amérique latine, compte-tenu de ses relations privilégiées avec l'Amérique du Nord.

Le Québec mène déjà de longue date des actions de partenariat fructueuses avec les différents pays qui la composent. Mais cette année, les professeurs de français américains seront invités à cette manifestation.

L'enjeu est important : quelle est la complémentarité possible des langues sur ce continent ? Quel rôle le français est-il encore amené à y jouer ?

La situation, on le sait, n'est pas florissante et le français perd, dans les systèmes éducatifs, une place jadis confortable. C'est ainsi, et l'heure n'est plus aux lamentations. Ces Xe SEDIFRALE ne s'appesentiront pas sur des états des lieux dont on connaît déjà les grandes lignes. Plus que l'état, il convient d'analyser le pourquoi de cet état, et surtout rechercher les raisons d'espérer.

Il faut donc que l'ensemble des partenaires se mobilisent, non pas pour créer une demande factice, mais pour répondre à de nouveaux besoins par de nouvelles stratégies. Même s'il n'est pas question d'abandonner la culture, motivation fortement ancrée chez les francophiles du continent, il faut sans doute revivifier et réactualiser cette image, et trouver le plus possible un ancrage économique au français, d'autant que la présence plus marquée des entreprises francophones, et françaises en particulier, semblerait dans quelques cas faciliter les choses.

En tout état de cause, on sait que les systèmes éducatifs, privilégiant l'utilitaire, n'encourageront pas nécessairement le plurilinguisme à l'école. L'exigence de rentabilité immédiate supposera donc chez ceux qui choisiront de diffuser le français une créativité renouvelée en matière et de lieux et de supports. Les professeurs de français sont conscients du problème. Faisons confiance à leur créativité, et à leur esprit d'ouverture.

Annie Monnerie-Goarin - Secrétaire générale de la FIPF



La FIPF et internet ... un réseau francophone incontournable

L'éditorial d'Annie Monnerie-Goarin, Secrétaire générale de la Fédération internationale des professeurs de français soulignait, dans l'Univers du français de juin 1998, l'importance de posséder un site internet à l'heure où la toile de ce fabuleux instrument de communication ne cesse de s'étendre sur le monde entier. C'est maintenant chose faite sur :

<http://www.fipf.com>

FIPF...?

Parce que la fonction essentielle de la FIPF est d'être un réseau, elle ne pouvait rester plus longtemps à l'écart de cet autre réseau qu'est l'internet.

Cette aide à la communication est essentielle à plusieurs titres :

Echos des associations

- **redynamiser la FIPF en optimisant ses ressources** : la création d'un site internet n'est pas un superflu. Les bénéfices peuvent se chiffrer à différents niveaux : gain de temps dans le traitement du courrier, gain de frais de port, assurance de réception du courrier quelle que soit la partie du monde concernée... Sa valeur ajoutée est évidente ne serait-ce que pour l'organisation du Congrès de la FIPF qui se déroulera à Paris en l'an 2000 ;

Publications

- **faire circuler l'information à tous les niveaux** : l'objectif de la FIPF n'est pas d'être un organisme pyramidal avec une communication de type vertical. Il est essentiel pour nous que les 70 000 membres de la Fédération puissent échanger entre eux et s'enrichissent d'expériences mutuelles ;

Univers francophone

- **élaborer ensemble une stratégie d'enseignement du français** : à l'intérieur même de la Fédération, de nombreuses associations possèdent déjà leur site, comme par exemple l'AATF ou la CEO. Des fiches pédagogiques, des témoignages d'expériences, des conseils méthodologiques, des critiques de méthodes et bien d'autres données sont consultables par tous. Cet immense vivier d'informations ne peut qu'aider les enseignants à rompre leur isolement et à mettre en place un extraordinaire forum pédagogique ;

Le monde enseignant

- **accroître la présence francophone sur l'internet et motiver les apprenants de français**. Au moment où l'on sait que seuls 5 % des sites internet sont en français, il est temps que tous les acteurs de la francophonie se mobilisent et manifestent leur présence sur la toile. Cette vitalité du français ne peut avoir que des répercussions dynamiques sur les apprenants de français et contribuer sans nul doute à motiver leur démarche.

Univers du lecteur

Bien évidemment, l'arrivée de ce nouveau médium suscite auprès des plus anxieux de nombreuses interrogations : l'internet ne risque-t-il pas de faire disparaître le professeur ? Quelle est désormais la place de l'enseignant de langue ? L'internet ne risque-t-il pas de créer un fossé entre les professeurs équipés et ceux qui ne le sont pas ?...

Congrès

Nous entendons toutes ces questions et nous ne cherchons pas à les ignorer. De nombreuses réflexions ont déjà été engagées sur ces différents points ; citons par exemple l'excellent numéro de Diagonales de novembre 1997 qui présentait déjà un dossier justement intitulé : « Francophonie : l'apport d'internet ». De plus, l'arrivée d'internet à la FIPF ne modifie en rien la parution de l'Univers du Français ; en somme, nous ne faisons que nous enrichir d'un **outil pédagogique** supplémentaire qui ne **vient en rien concurrencer ceux déjà existants**.

Sites francophones

Le site internet de la FIPF reprend d'ailleurs dans ses grandes lignes la maquette éditoriale de l'Univers du Français. Vous y retrouverez donc les Echos des associations, la Vie de la Fédération, le coin des lecteurs... mais aussi de nouvelles rubriques comme la Toile à tisser, qui propose de nombreux hyperliens¹ avec d'autres sites francophones.

Concours !

Mais plutôt qu'un long discours anti-interactif, venez donc vous faire votre propre opinion en vous connectant dès à présent sur : <http://www.fipf.com>

Violaine Page-Lamarche - Chargée de mission à la FIPF

¹ Hyperlien : lien dynamique qui permet de passer simplement d'un site à un autre (passerelle)

REFLETS



avec
vidéo
intégrée

La vie entre en classe de langue !

2 niveaux de 120 à 150 heures

Un cours dynamique et bien structuré

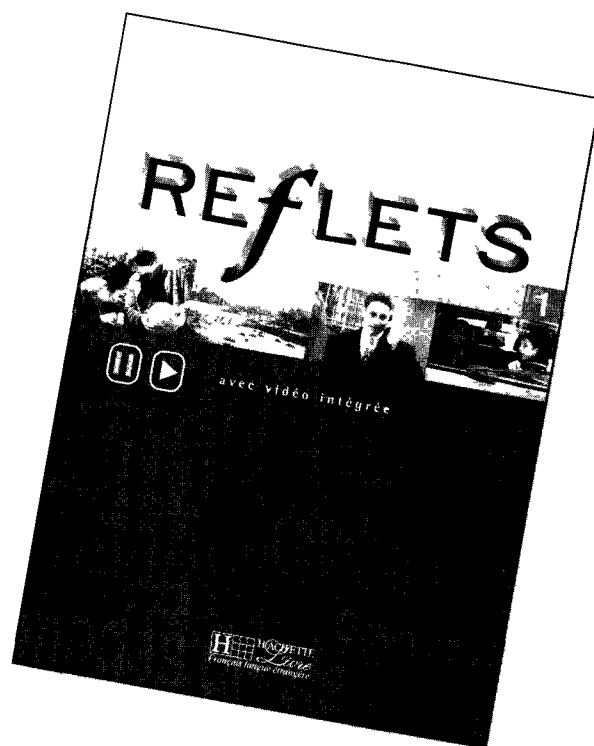
Une démarche d'apprentissage active

Un travail sur les spécificités de la vidéo
(non verbal, comportemental, etc.)

Une triple progression culturelle,
grammaticale et communicative

Par niveau :

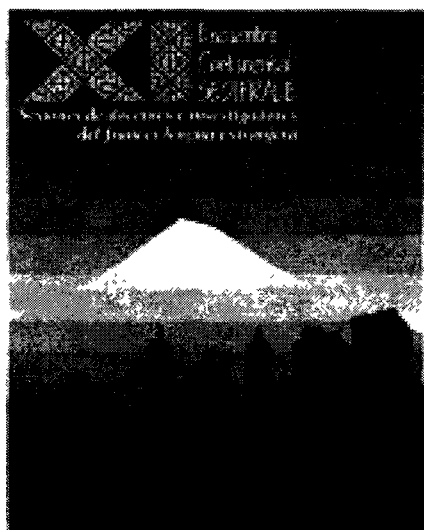
- un livre de l'élève
- un cahier d'activités
- un CD audio élève
- un coffret vidéo (3 cassettes)
- un guide pédagogique
- un coffret audio classe



H HACHETTE
Livre
Français langue étrangère

58, rue Jean-Bleuzen, 92170 Vanves
Courriel : fle@hachette-livre.fr





Congrès Latino-Américain des professeurs et chercheurs de français langue étrangère

*Thème : « Le français en Amérique Latine :
des raisons d'espérer ? »*

La Benemérita Universidad Autónoma de Puebla (BUAP) vous invite à participer à la XIe rencontre des SEDIFRALE qui aura lieu du 6 au 11 juin 1999 à Puebla au Mexique.

THÈMES

1. Politiques linguistiques

1.1. Relations entre institutions et moyens des réseaux (ministères, universités, alliances et instituts français, lycées).

1.2. Enseignement du français et enseignement en français.

1.3. Rapprochement des politiques d'enseignement et des politiques de diffusion (télévision, radio, livres, spectacles).

1.4. Diffusion de l'offre française de formation.

2. Recherches, formations et innovations

II. 1. Nouvelles technologies, nouvelles applications (le français pour internet, les enseignements à distance, les centres d'apprentissage).

II. 2. Recherches, actions (les directions significatives dans les domaines de la recherche appliquée).

II. 3. Le contact (ou la rencontre) des langues et des cultures à l'enseignement du français : dimensions pédagogiques : le contact linguistique ; le contact culturel ; les approches pédagogiques

II. 4. Évaluations (des enseignements, des enseignants, des cursus, des objectifs).

II. 5. Compétences et finalités (mise en relation de l'offre et de la demande, langue pour publics spécifiques ou/et sur compétences particulières).

POUR PARTICIPER

Dans chaque pays, il existe un comité thématique qui a la responsabilité de la sélection des communications.

Ne pas oublier de joindre la fiche d'inscription avec ces documents :

1. Un curriculum vitae de chacun des intervenants.
2. Un résumé de 3 pages pour publier les actes du Congrès (le document doit être en format Word 6.0.).
3. Un résumé (de 5 lignes) du contenu de la communication pour le programme.
4. Ainsi que les informations suivantes :
 - a) Nom complet de l'auteur ou des auteurs
 - b) Institution représentée
 - c) Titre et type de communication : conférence (60 min.), table ronde (90 min.), atelier (90 min.), affiche (présentation graphique d'un projet académique 1 mètre carré).
 - d) Indiquer dans quel thème ou dans quel sous-thème on doit placer la communication.
 - e) Indiquer les outils audiovisuels nécessaires lors de la présentation (photocopies, projecteurs, magnétophone, magnétoscope ou autres).

À retourner avant le 15 février 1999 au Comité national (contact auprès des services culturels de l'Ambassade de France).

Puebla

La ville de Puebla est la capitale de l'État du même nom et est située au centre-ouest du Mexique. Elle se trouve à une hauteur de 2 144 mètres au-dessus du niveau de la mer et en général, son climat est tempéré et sec, avec une température moyenne de 16 degrés centigrades. Construite au creux d'une vallée, Puebla est entourée de montagnes et de volcans qui font partie de la Sierra Madre Oriental. Elle est située à 20 km de la ville de Mexico. Sa population dépasse le million d'habitants et elle occupe environ 120 km².

La ville a été fondée en 1532 afin de créer un point intermédiaire entre la ville de Mexico et le port de Veracruz, et de regrouper la population espagnole dispersée dans la partie centrale de la colonie. Puebla se convertit très rapidement en un centre industriel (d'abord la fabrication de la céramique et du verre et plus tard les usines textiles) et commercial, grâce à sa

position privilégiée. L'arrivée de plusieurs ordres religieux dans la ville entraîna l'établissement d'une grande quantité de couvents qui contribuèrent à un grand essor dans tous les domaines de la culture ; en effet, ils fondèrent plusieurs collèges et des cercles d'étude. C'est pour cela que Puebla est, aujourd'hui encore, un important centre culturel et universitaire ; il existe une vingtaine d'institutions d'éducation supérieure dans la ville, et l'architecture coloniale, l'art culinaire, la céramique et l'artisanat en général lui donnent une personnalité propre.

L'un des collèges religieux, fondé le 14 avril 1578 (le Colegio de la Compañía de Jesus de San Gerónimo) après avoir subi plusieurs transformations au cours des quatre derniers siècles, est à l'origine de la Benemérita Universidad Autónoma de Puebla (BUAP). La BUAP est l'une des universités les plus importantes du Mexique et

certainement la principale université de l'État de Puebla. C'est une institution publique qui compte 40 566 étudiants, un personnel académique de 3 260 professeurs et offre 42 carrières de premier cycle en sciences sociales, exactes, administratives, technologiques et de la santé. Au niveau du second et du troisième cycles, elle offre 31 programmes de maîtrise, 10 de doctorat et 19 spécialisations médicales.

La BUAP accueille traditionnellement des étudiants étrangers de plusieurs pays, principalement de l'Europe et de l'Amérique Latine. C'est la première université du pays qui a incorporé, cette année, l'étude du français comme deuxième langue étrangère obligatoire à partir du premier cycle. L'établissement est pleinement convaincu des bénéfices de l'internationalisation éducative que laisse envisager le prochain millénaire.

CALENDRIER DE PRÉPARATION DU XI^e CONGRÈS DES SEDIFRALE

Date limite de réception des résumés des communications :
15 février 1999

Notification de la sélection des communications :
15 mars - 1er avril 1999

Droits d'inscription : **30 \$ (USD)**

Comité d'organisation : **President - Dr Enrique Doger Guerrero - Rector de la BUAP**

Coordination générale : **Dr. Claude Poulet - Lic. Jorge Chávez Ramirez - Trésorier : Benoît Delattre**

**Le Comité d'organisation des SEDIFRALE au Mexique
Ambassade de France - Declé : Calle La Fontaine 32 1er
Piso - Col. Polanco - 11560 MÉXICO, D.F. - MEXIQUE
Tél : (52 5) 2 82 97 90 - Fax : (52 5) 2 82 97 95
E.Mail: claud.poulet@diplomatie.fr**



FICHE D'INSCRIPTION

(à retourner auprès du comité national)

Nom

Nom(s) de famille

Prénom

Adresse

Rue

Numéro

Quartier

C.P.

Ville

Etat/Département

Pays

Téléphone

Fax

E-mail

Institution

Téléphone(s)

Fax

Type d'intervention :

Conférence (60 min.)

Affiche

Participant

Atelier (90 min.)

Autre.....

Intervenant

Table ronde (90 min.)

Accompagnateur

Commission de l'Europe de l'Ouest

La dernière réunion de la Commission de l'Europe de l'Ouest qui s'est tenue à La Haye du 6 au 8 novembre 1998 a permis de constater que le projet CEO, plus que prometteur, était en bonne voie.

OBJECTIFS DU PROJET / STRATÉGIE

Objectifs

Le projet vise essentiellement à initier les enseignants de FLE et leurs élèves à l'utilisation de l'Internet :

- renforcer la présence du français sur l'Internet ;
- intensifier la coopération efficace entre les membres de la CEO et entre les commissions de la FIPF en particulier avec la CECO ;
- promouvoir une pédagogie différenciée et un enseignement par projets à l'aide d'un outil prometteur et puissant ;
- valoriser et transmettre les expériences ;
- générer des activités de formation continue.

Il se propose de répondre aux besoins des responsables des associations, des enseignants de FLE et de leurs classes, en offrant une structure d'accueil et des bases de données abordables par tous et évolutives.

Plus concrètement, le projet a pour but :

- de créer un site CEO/FIPF sur l'Internet ;
- de favoriser la communication et les échanges d'informations interdisciplinaires et interculturelles en français entre associations, enseignants et apprenants ;
- de soutenir la formation et l'auto-formation continues.

Démarche

Le projet comprend plusieurs volets. D'autres viendront s'y ajouter au fur et à mesure que les travaux progresseront :

Présence du site sur l'Internet avec :

- . page d'accueil (présentation de la CEO et de ses activités)
- . structure modulable
- . renvois : aux sites des membres et partenaires de la CEO ; à des ressources pédagogiques ; à du matériel didactique de FLE, aux projets en cours ; à un espace communication (forum, correspondances par courrier) ; aux sites des autorités concernées par l'éducation, la culture et la diffusion du français...

Formation continue et pédagogie différenciée

Le but est d'encourager les échanges d'expériences entre les professeurs et des spécialistes de FLE, assurant une auto-formation continue selon les besoins et favorisant une pédagogie différenciée.

Le volet **formation continue** comprendra :

- une grille ressources humaines : environ 40 noms,
- une bibliographique : environ 14 pages sur 15 ans d'ouvrages réellement intéressants avec descriptif,
- une grille de critère pour générer les témoignages d'échanges : échanges qui se sont bien déroulés ; étapes de l'échange ; écueils à éviter pour la réussite d'un échange ; contenus des échanges ; suivi à prévoir de l'échange.

Le volet **pédagogie différenciée** partira du théorique, mais entrera rapidement dans le concret en direction des professeurs de FLE, pas des élèves. Il sera conçu pour trouver des solutions aux problèmes posés :

- . identifier des collègues qui peuvent partager leur expérience dans le domaine ;

- . proposer des solutions pédagogiques à expérimenter ;
- . examiner des pistes interdisciplinaires.

- Public cible envisagé : professeurs de FLE, auteurs de manuels, étudiants.
- Financement : budget Lingua

Journal européen

- Des élèves de la classe participante du collègue professeur de français, membre de l'association, membre de la CEO, produisent une page d'Internet sur un sujet choisi d'avance (situation dans le secteur)

- Il est nécessaire qu'à travers des réalisations en classe de français, on sensibilise les professeurs aux nouvelles technologies comme outil d'enseignement et on motive les élèves à la production en cours de langue française.

- Les bénéficiaires seront des professeurs de français, membres des associations faisant partie de la CEO, des collègues d'informatique, de langues, d'histoire pour la publication d'une page, et bien sûr des élèves des différentes classes, de différents âges, de différents pays.

- Des groupes d'élèves de niveaux variés - primaire, secondaire et universitaire - peuvent créer, en classe de français, des pages Internet sous forme de journal ou autre, sur divers sujets proposés (actualité, intérêts communs...).

- Le produit final sera une mise en page d'un certain nombre de journaux réels, qui rendra possible une interaction immédiate et forte, un enseignement interculturel et une meilleure information de tous les intéressés (en évitant l'imitation pure et simple du journal FAX du CLEMI).

Les représentants de la CEO

ARGENTINE

SOCIEDAD ARGENTINA DE PROFESORES DE FRANCES DE LA ENSEÑANZA SUPERIOR Y UNIVERSITARIA

Dans son bulletin n°56, la SAPFESU propose un panorama des activités de ses membres.

Les professeurs de la province de Buenos Aires mettent actuellement au point un projet afin d'assurer la présence du français dans les différentes modalités du Polimodal. Un texte, mettant en exergue la nécessité du plurilinguisme dans le système éducatif argentin, va être présenté aux autorités du ministère de l'Education nationale.

L'Association des professeurs de français de Santa Fe (APROFE) est à l'initiative d'une démarche similaire et va adresser ses propositions au ministre de l'éducation de la province de Santa Fe.

Bulletin de la SAPFESU n°56

AUTRICHE

Les deux derniers numéros de l'APFA (Association des professeurs de français en Autriche) proposent notamment des articles sur l'utilisation de la chanson en classe de langues. Nous y reviendrons plus longuement dans le prochain numéro de l'Univers.

Apfascope, nos 17 et 18, 1998

BELGIQUE

SOCIÉTÉ BELGE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

Le 28 novembre dernier a eu lieu à Louvain une journée consacrée à «L'enseignement de la littérature : Quels incontournables ? » Dans les

programmes de français des différents réseaux belges ne figurent aucun nom, ni d'auteur, ni d'oeuvre. Le choix d'étude est laissé à l'appréciation des enseignants. La disparité dans la formation des bacheliers est donc très grande.

Les intervenants de la réunion de Louvain se sont interrogés sur la possibilité d'établir une liste d'oeuvres ou d'auteurs incontournables par l'importance de leur présence et de leur influence dans la culture et les discours contemporains. Au cours de cette journée, l'Université libre de Bruxelles, la faculté Notre-Dame de la Paix de Namur, l'université catholique de Louvain ont notamment été représentées.

BRÉSIL

FÉDÉRATION BRÉSILIENNE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

Le 5 août 1998, à l'occasion du XIII^e Congrès Brésilien des professeurs de français, à Salvador, les membres de toutes les associations de professeurs de français du Brésil ont participé à l'Assemblée générale de la FBPF qui a élu le nouveau bureau pour la période de novembre 1998 à octobre 2001.

Président : M. Dario Fred Pagel (APF-Santa Catarina/Université fédérale de Santa Catarina)

Secrétaire : Mme Nilce de Oliveira Tacuchian (APF-Rio de Janeiro)

Secrétaire suppléante : Mme Lucilia Albernaz Mundun (Présidente de l'APF-District)

Trésorière : Mme Heloisa Helena Clasen Moritz (APF-Santa Catarina/Université fédérale de Santa Catarina)

Trésorière suppléante : Mme Lucia Ma Silva Cardoso (Présidente de l'APF-Para)

Ce congrès a vu la participation d'intervenants français et brésiliens, parmi lesquels Claude Hagège, Alain Braun (FIPF), Dario Pagel (Fédération brésilienne des Professeurs de français), Edson Rosa da Silva, Jose Carlos Chaves da Cunha (UFPA), Maria Cristina Batalha (UERJ, Alliance française de Rio de Janeiro), Jeronimo Coura Sobrinho (CENX/FALE/UFMG), Jean Louis Roy (Agence de la francophonie)... Les sujets traités ont été très variés : La poésie en classe de langue, le traitement de la grammaire en classe de français (langue étrangère) et de portugais (langue maternelle), l'oral en classe de langue, les activités ludiques et l'évaluation en classe de FLE...

Bulletin n°22 - décembre 98 de la FBPF

ASSOCIAÇÃO DOS PROFESSORES DE FRANCES DO DF

En écho au dernier congrès brésilien des professeurs de français, l'APFDF rappelle le rôle qu'elle joue dans la diffusion du FLE. Au cours de ces dernières années, l'APFDF a mis en place des cours de perfectionnement linguistique et de conversation. Son bulletin d'information est publié quatre fois par an. Des voyages et des bourses d'études sont offertes par le BCLE de l'Ambassade de France. L'Association participe activement aux grands événements comme la Semaine de la francophonie ou la Coupe du monde.

Aujourd'hui, l'association recherche de nouvelles voies pour assurer la diffusion de la langue française et de son enseignement.

APFDF, n°2, septembre 1998

COSTA RICA

Le CENADI (Centre national de didactique) est une dépendance du Ministère de l'Éducation qui comprend un important centre d'informa-

tion électronique, dont le but est de répondre aux interrogations des étudiants, des enseignants ou des parents concernant les contenus des programmes d'étude, tant à l'école primaire que secondaire. Le centre compte des conseillers pédagogiques dans différentes disciplines, le français notamment.

Grâce à cette structure, professeurs de français et apprenants ont à leur disposition des informations très riches et un service efficace de diffusion avec :

- un réseau de 400 fax, installés au sein du pays, à l'intérieur des établissements scolaires
- des numéros de téléphone d'accès gratuit
- la transmission des fax du kiosque de l'Information à partir d'institutions privées (banques...)
- une adresse électronique
<kiosco@ns.casapres.go.cr>
- une présence sur le site du Ministère de l'Éducation
<http://www.mep.go.cr>

Le kiosque suscite un grand intérêt. Chaque jour, près de 400 demandes y parviennent dans toutes les spécialités.

*Grace Miranda - Conseillère pédagogique
Kiosque de l'Information*

CUBA

GELFRA CUBA a réuni ses membres dans un colloque le 14 novembre dernier au siège de l'Association des Linguistes de Cuba, dans le but d'analyser les propositions de communications qu'un bon nombre de professeurs désirent envoyer au Comité d'organisation des prochaines SEDIFRALE au Mexique. Le Comité national cubain s'est montré satisfait de la qualité des travaux présentés, qui démontrent la créativité des professeurs et leur intérêt pour diffuser leurs expériences.

Les principales institutions représentées étaient la Faculté des langues étrangères de l'Université de La Havane, l'Institut supérieur pédagogique, l'Alliance française, l'École des hautes études d'hôtellerie et de tourisme et l'Institut supérieur d'art.

Par ailleurs, à l'occasion de ses 10 ans en février 1999, GELFRA CUBA organise une grande fête d'anniversaire avec la participation des professeurs et des élèves de tous les centres où la langue française est enseignée.

Felino Martinez - Président de GELFRA CUBA

ÉTATS-UNIS

Un peu d'histoire

En 1999, aura lieu à Saint-Louis le congrès de l'AATF. L'occasion de rappeler l'histoire de ce centre urbain unique du Midwest américain d'aujourd'hui et les conditions de création de cette ville française dans un territoire qui à l'insu de ses fondateurs, n'était déjà plus légalement française. En 1763, Pierre Laclède et son second, Auguste Chouteau, choisissent le lieu d'emplacement de leur poste, juste au sud de l'embouchure du Missouri, sur la rive gauche du Mississipi. Ils ne savent pas que le roi de France Louis XV a signé en 1763 un traité avec son cousin le roi d'Espagne, lui cédant la Louisiane. Ce «pacte de famille» devait être suivi l'année suivante par le «Traité de Paris», abandonnant la Nouvelle-France au Royaume-Uni.

Le 15 février 1764, le jeune Auguste Chouteau arrive avec trente ouvriers pour abattre les arbres sur la hauteur courant le long de la grande rivière, presque à portée de voix de Cahokia sur l'autre rive. Deux mois plus tard, en avril, Pierre Laclède, qui avait reçu

l'autorisation d'entreposer ses marchandises au Fort de Chartres en l'attente de la construction de son poste, devait aller inspecter le progrès accompli. Satisfait, il baptisera l'embryon de la grande métropole du Midwest du nom de Saint-Louis en l'honneur du roi car ce ne sera que le 9 octobre 1765 que le capitaine Stirling et cent soldats du 42^e régiment d'infanterie, le «Black Watch Regiment», arriveront finalement au Fort de Chartres pour prendre possession du Territoire des Illinois au nom de la Grande-Bretagne. Malgré la résistance indienne et française, «la Guerre de Sept ans» se termine et le commandant français, Saint-Ange de Bellerive remet officiellement le fort à son homologue britannique. La garnison française s'embarque alors pour Saint-Louis, et prend le commandement militaire de la région. Les Français qui refusent de prêter serment au roi d'Angleterre rejoignent aussi Saint-Louis et Sainte-Geneviève, l'agglomération sœur. Saint-Louis sera donc espagnole, mais l'Espagne n'y sera présente que d'une façon symbolique. Plus tard, les Américains arriveront, suivant la «Louisiana Purchase».

La Louisiane redeviendra temporairement française, quand Napoléon Bonaparte, alors Premier Consul, force l'Espagne à rétrocéder la colonie. En conséquence, du 1^{er} octobre 1800 jusqu'au 2 mai 1803, date de sa vente aux États-Unis, la rive gauche du Mississipi, y compris Saint-Louis, se retrouve «officiellement» sous le nouveau drapeau de la France, le drapeau tricolore.

Journal de l'AATF (American Association of Teachers of French)

FRANCE

ASSOCIATION NATIONALE DES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

L'ANEFLE et le Centre international de langue et de civilisation de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne (CILEC) ont organisé le 5 décembre dernier un séminaire sur le thème : «Accueil des étudiants étrangers dans les centres de FLE».

Au cours de cette rencontre ont notamment été abordées les dimensions de l'organisation matérielle du séjour des étudiants en France et celles de la mise à profit des ressources locales pour l'apprentissage/enseignement (ressources sociales, culturelles, associatives, économiques, industrielles...).

ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LETTRES

Le dernier bulletin de l'APL est paru. Parmi les articles proposés, un sujet sur «L'image de la Grèce chez les voyageurs français de la première moitié du XIXe siècle» et une explication très détaillée d'un extrait des «Châtiments» de Victor Hugo.

Bulletin de l'APL

SOCIÉTÉ DES HISTORIENS DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE OU SECONDE

La journée d'étude Diffusion et enseignement du français dans l'empire colonial français 1815-1962 s'est tenue à l'ENS de Saint-Cloud le 11 décembre dernier. Les communications avaient notamment pour sujet le Maghreb, l'Afrique noire, la Nouvelle-Calédonie et l'Indochine.

La SIHFLES organise une rencontre à Utrecht (Pays-Bas) du 9 au 11 décembre 1999 sur le thème «Changements politiques et statuts des lan-

gues en Europe (1780-1945). Les propositions de contribution peuvent être adressées à :

M.C. Kok Escalle ou F. Melka
Opleiding Frans
Kromme Nieuwe Gracht 29
NL 3512 HD Utrecht
Marie.C.Kokescalle@let.uu.nl
Franine.Melka@let.uu.nl

L'Université de Palerme et la SIHFLES organiseront du 28 au 30 septembre 2000 une rencontre probablement sur le «Multilinguisme et/ou enseignement du français dans le bassin méditerranéen jusqu'à la fin du XIXe siècle».

Le numéro 20 de la revue Documents vient de paraître. Il rend compte du colloque consacré à l'apport des centres de français langue étrangère à la didactique des langues, qui a eu lieu à Grenoble du 26 au 28 septembre 1996. La revue a retenu les communications consacrées plus particulièrement aux aspects historiques.

La Lettre de la SIHFLES, n°38, octobre 1998

GÉORGIE

Dans son numéro de mars, *La Géorgie francophone* accueille dans ses colonnes Madame Nanouli Chévardnazé, première dame du pays, présidente de l'Association internationale «Les femmes de Géorgie pour la paix et pour la vie», et rédactrice en chef du journal «La paix pour tous». Dans une longue interview, elle évoque notamment sa vie familiale et professionnelle très riche. Elle parle aussi de son goût pour la France, la poésie et les romans de Hugo, Balzac, Stendhal, Maupassant, Flaubert...

De plus, le journal rapporte comment les étudiants de la faculté de français de l'Institut d'Etat I. Tchavtchavadzé des Langues et des Cultures Occidentales de Tbilissi ont célébré la Journée Mondiale de la Francophonie. Ils ont «livré une véri-

table bataille», consacrée à la vie de Napoléon 1er. Deux équipes adverses, regroupées selon leurs opinions, se sont affrontées : Les passionnés, admirateurs de Napoléon et les modérés, plus réservés dans leurs jugements. «Quel roman pourtant que ma vie !», cette célèbre phrase a servi de titre à ce concours d'érudition, qui a vu la victoire des Passionnés.

Initiés par Mme Irène Toukhoulova, professeur à la chaire de français à l'Institut, ces jeux théâtralisés remportent un grand succès. Depuis une vingtaine d'années, de nombreux personnages de l'histoire et de la littérature françaises sont ainsi «montés sur les planches» de l'Institut. Le travail sur les textes, sur les expressions, sur le jeu encouragent les étudiants dans leur apprentissage la langue. Leur volonté de progresser n'en est que plus forte.

Le journal signale la création du site internet de l'Ambassade de France en Géorgie :

<http://www.mygale.org/04/ambafce>

Le Ve Festival de la chanson française et d'animation théâtrale s'est tenu en mars dernier, à l'occasion de l'ouverture des Journées de la Francophonie en Géorgie. Cette manifestation, qui a lieu depuis 1994, a notamment pour but de sensibiliser les jeunes, par la chanson, à l'apprentissage de la langue française, de les éveiller à la conception de textes et à la mise en scène artistique. Cet événement remporte un succès croissant et les organisateurs ont souligné la grande qualité des présentations proposées par les jeunes.

Journal du Centre Géorgien de la Francophonie, n°11, mars 1998

GRANDE-BRETAGNE

Dans son numéro de septembre 1998, «Francophonie», le bulletin de «l'Association for language

learning» présente une série d'articles avec des thèmes variés : «le fédéralisme à la belge et ses implications économiques», «Arrêtés municipaux anti-mendicité : la chasse aux pauvres est ouverte», ou encore «Comment mélanger deux histoires pour mieux les faire comprendre et raconter».

Bulletin Francophonie n° 18 - septembre 98

ISRAËL

Les 22 et 23 juin derniers l'APFI a participé au colloque «Multilinguisme et langue française, organisé par l'Institut Français de Tel Aviv, en présence de Claude Hagège, Professeur au Collège de France et Denis Cunningham, Président de la Fédération Internationale des Langues Vivantes.

Dans une première partie, Claude Hagège, s'exprimant en hébreu, a rappelé que cette langue a été le seul moyen, après deux millénaires de dispersion, de diminuer les particularismes : en effet, le retour à la langue ancestrale a mis fin à la tradition pluriculturelle des communautés juives dans le monde. Dès 1917, l'anglais fait une percée dans la région, mettant dès lors l'hébreu lui-même en danger, sans compter l'importance de la langue arabe dans le contexte géoculturel mais qu'il ne considère pas comme une menace pour le français.

Dans la seconde partie de son intervention, faite en français, Claude Hagège a expliqué le rôle et les fonctions du langage ou des langues : fonction de communication, rôle dans la formation de la personnalité chez l'enfant, fonction ludique et surtout fonction identitaire. Pourquoi une langue est-elle choisie ? Ce n'est pas seulement parce qu'elle peut rendre service mais aussi parce qu'elle constitue un miroir dans lequel nous contemplons notre personnalité culturelle, ethnique et politique. Faisant la différence entre vocation multilingue, qu'il

rattache à l'individu, et vocation plurilingue d'un état, Claude Hagège fait d'Israël un cas spécifique en ce sens que pour lui il s'agit d'un état multilingue.

Il explique pourquoi les immigrants d'Afrique du Nord n'ont pas pu ou voulu «défendre le français». Ces immigrants qui ont choisi l'aventure sioniste dans les années 50/60 appartenaient à une classe sociale très modeste, sans contact réel avec la culture française. Il considère que 22 % parlent bien français et que, héritiers d'une tradition religieuse forte, ils ont, dans leur désir de devenir «Israéliens», évité de transmettre à leurs enfants le peu de français qu'ils savaient. Les défenseurs de la langue de Voltaire, c'est-à-dire les autres membres de la communauté juive plus bourgeoise, dont Claude Hagège faisait partie, avaient choisi de vivre en France.

La deuxième raison pour laquelle le français n'a pas pris racine en Israël est d'ordre politique : après 1967, devant la position de la France au Moyen-Orient, Israël se tourne vers les États-Unis et commence à s'américaniser. On imite les Américains dans tous les domaines et grâce à la télévision, l'anglais devient la principale langue étrangère pratiquée et apprise, en vertu de cette disposition d'esprit qui veut que l'on n'apprenne que ce qui est utile.

Comment sortir le français de cette situation ? Rappelant les nombreuses tentatives israéliennes pour entrer dans la francophonie, Claude Hagège demande pourquoi la France ne fait rien contre le veto du Liban. Car, ajoute-t-il, «la francophonie réussira si la diffusion du français est considérée comme un modèle de défense des langues menacées d'extinction.»

D'autre part, il faut convaincre les jeunes Israéliens que le français n'est pas une langue de luxe, réservée à une certaine élite sociale et intellec-

tuelle mais qu'il est un atout supplémentaire sur le marché du travail et qu'il peut aider à trouver un emploi dans le club des 50 pays de la francophonie.

Pour cela, il serait important à ses yeux de changer la conception de l'enseignement afin d'effacer la notion de langue de luxe, héritage d'un passé qui pèse trop lourdement sur le français. Puis expliquer que le français est une langue dynamique et vivante, tournée vers l'avenir. L'accent doit être mis sur l'oral où la perfection ne sera pas exigée car le français est une langue courante, une langue du quotidien.

Claude Hagège termine par un avertissement : la pression de l'anglo-américain pourrait dans un avenir pas si lointain mettre en danger l'hébreu dont la renaissance constitue un phénomène capital. Pour conjurer ce péril, Israël doit encourager au plus tôt l'enseignement de plusieurs langues dont, bien sûr, le français.

Roland Dayan

Au cours d'un entretien avec deux membres de l'APFI, Dennis Cunningham, Président de la Fédération internationale des professeurs de langues vivantes et professeurs de français en Australie, a parlé de la cohabitation entre peuples de langues et cultures différentes dans son pays, faisant parfois le parallèle avec la situation en Israël. Il a souligné la nécessité de se rassembler pour faire progresser la place des langues dans un pays. Unis, les enseignants ont plus de poids face aux gouvernements et autres instances décisionnaires. En Australie, il existe 8 états, et dans chacun une association multilingue, fait partie d'une fédération, reliée aux structures mondiales comme la FIPF. Ces groupes sont le cadre d'une communication amicale entre professeurs et des échanges pédagogiques ont lieu. Un dialogue plus intense entre les différentes communautés de langues devrait, en Israël également, être une

source de dynamisme et permettre de renforcer le multilinguisme dans les apprentissages.

À Propos, *Bulletin de liaison de l'APFI*

L'Assemblée générale de l'APFI (Association des professeurs de français d'Israël) s'est tenue en mai dernier, en présence de Claudie Harari, Inspectrice générale de français en Israël et de Jean-François Chénin, Directeur du Service de Coopération linguistique de l'Ambassade de France en Israël.

Cette Assemblée générale a été placée sous le signe de l'optimisme. En effet, le nombre de classes de français dans le primaire progresse et une classe bilingue s'est ouverte à Tel-Aviv où est enseignée l'histoire de l'art en français.

La vie de l'association a été marquée par l'ouverture du site internet de l'APFI, hébergé sur le serveur de l'Institut français :

(<http://www.ifta.co.il/apfi>). Dans un esprit de dialogue et d'ouverture, ce site est un lieu d'échanges culturels et professionnels. Le travail des enseignants y est largement présent, grâce à la présence de leurs fiches pédagogiques et de divers articles.

JAPON

L'enseignement de la civilisation en question

La problématique de l'enseignement de la civilisation a été au cœur du Congrès de printemps 1998 de la Société japonaise de didactique du français (SJDF), avec une conférence d'Alain Kimmel, chercheur au Centre international d'études pédagogiques (CIEP) de Sèvres, suivie d'une table ronde sur le même sujet.

Au delà du faux débat entre « français langue de culture » et « français langue de communication », l'enseignement de la civilisation » et de l'interculturel est appelé aujourd'hui

à constituer un des trois piliers de la pédagogie du français à côté de l'enseignement de la langue et de la littérature. Ceux qui se disent didacticiens du français langue étrangère (FLE) doivent s'interroger sur le message culturel et intellectuel du français, avant de se pencher sur les questions proprement méthodologiques. L'enjeu de la didactique du FLE n'est pas simplement de répondre à la question « Comment enseigner le français? », mais plutôt de chercher une nouvelle justification à l'apprentissage du français en posant cette autre question fondamentale : « Pourquoi le français mérite-t-il encore d'être étudié? »

Cependant, l'enseignement de la civilisation ne peut pas, et ne doit pas, se réduire à un cours « d'histoire-géo » de l'hexagone qui commencerait par « Nos ancêtres les Gaulois ». La civilisation française ne peut plus aujourd'hui s'imposer comme modèle universel, mais elle présente un cas de figure très intéressant à étudier face au modèle anglo-saxon, voire une référence incontournable dans le dialogue des cultures.

Alain Kimmel, auteur de « Le Nouveau Guide France » (Hachette) et « Vous avez dit France ? » (Hachette/CIEP), chroniqueur du « Dossier Civilisation » dans *Le Français dans le Monde* et rédacteur en chef de la revue *Échos* (CIEP), s'interrogera sur le pourquoi et le comment de l'enseignement de la civilisation. La table ronde s'est réunie autour de Nobutaka Miura, Shigeaki Hori (traducteur d'Agota Kristof), Moriyuki Hoshino (traducteur de « Texaco » de Chamoiseau) et Junko Motogui (spécialiste de la littérature africaine), poursuivra le débat en japonais autour de certains concepts-clefs comme « civilisation et culture », « république laïque », « exception française », « créolité », « littérature francophone », etc. afin de remettre en question ce qu'il était convenu d'appeler « la civilisation française ».

Nobutaka Miura - Secrétaire général SJDF

MADAGASCAR

Depuis août 1997, l'Association malgache des professeurs de français poursuit un important travail de fond visant à reconstituer et redynamiser les bureaux régionaux, à recenser les membres, à présenter un programme d'activités et enfin, à mettre en place une série de projets.

Aujourd'hui, les premiers résultats voient le jour. Ainsi, l'adhésion des professeurs à l'association est massive, tant dans l'enseignement général, que dans l'enseignement technique et professionnel. Le concours « Les francofourières », lancé à l'occasion de la Journée mondiale de la Francophonie, a vu la participation de plus d'un millier d'élèves.

Le séminaire intitulé « Le français dans tous ses états » s'est déroulé en septembre dernier, en collaboration avec la Mission française de coopération et d'action culturelle. La quasi-totalité des provinces de l'île a été représentée. Urbain Amoa, président de l'APFA s'est également associé aux travaux.

Pour 1999, d'autres projets sont déjà envisagés, parmi lesquels la tenue des « Etats généraux de l'enseignement du français à Madagascar », prévus pour l'été prochain.

L'organisation d'un débat télévisé sur le thème : « Le français... pourquoi ? » est aussi au programme.

SLOVAQUIE

Dans son dernier numéro, le bulletin de l'Association slovaque des professeurs de français présente une étude sur l'apprentissage du français dans le pays pour l'année scolaire 1996-1997.

Selon le Ministère slovaque de l'Éducation, 12 422 élèves appren-

nent le français au niveau primaire, soit 2,7 % de l'effectif.

Au niveau secondaire, ce chiffre s'élève à 18 400 soit 5,7 % de l'effectif (7606 en lycées classiques, 8763 en lycées techniques, 1991 en lycées professionnels ou d'apprentissage).

Enfin, au niveau universitaire, on estime à 8000 le nombre d'étudiants ayant suivi à un moment ou à un autre de leur cursus des études de français. 11,5 % des étudiants en langues étrangères choisissent le français, soit comme discipline unique (5,6%), soit comme discipline seconde (5,9%), contre 52,1% pour l'anglais, 31,2% pour l'allemand et 5,2% pour l'espagnol.

Apprenants et enseignants

Le nombre d'apprenants de français (niveaux primaire et secondaire) stagne depuis l'année scolaire 1993-1994. Il se maintient autour de 31 000 élèves, alors que celui des anglophones et des germanophones continue à croître, au détriment du russe qui d'année en année voit le nombre de ses élèves s'éroder.

Il semble que le nombre d'élèves de français à l'école fondamentale (de 6 à 15 ans) diminue, alors que les effectifs dans les établissements secondaires progressent. Les jeunes optent semble-t-il pour l'allemand et l'anglais comme premières langues et se tournent vers le français comme seconde langue étrangère.

Le nombre de professeurs de français tourne, au total, autour de 550 dans le primaire et le secondaire. Une cinquantaine enseigne au niveau supérieur.

Présence francophone dans le pays

Français, Belges et Africains forment une communauté francophone d'environ 500 personnes. Six associations font le lien entre ses membres, ainsi l'Association Slovaque des Amis de la France et de la Francophonie qui compte plusieurs centaines

d'adhérents, ou encore l'Association des Professeurs de français (90 membres)...

Présence du français dans les médias

La langue française est peu présente dans les médias, alors que l'allemand et l'anglais y sont omniprésents. La BBC est diffusée en modulation de fréquence alors que RFI n'est reçue qu'en ondes courtes et avec difficulté en province. TV5 est la seule chaîne francophone à être présente sur les câbles opérateurs slovaques. Toutes les chaînes françaises peuvent être reçues via le satellite 2B, mais le caractère exclusivement franco-français de cette diffusion limite son intérêt aux yeux de beaucoup de Slovaques. Enfin, la Radio Slovaque Internationale diffuse plusieurs fois par semaine des programmes en français (sur des sujets touchant à l'actualité ou à la société slovaque) à l'intention des francophones vivant à l'étranger.

Bulletin n° 10-11 de l'ASPF

TUNISIE

La dixième session de l'Université d'été de l'Association tunisienne pour la pédagogie du français (ATPF) a eu lieu du 27 juillet au 8 août derniers à l'Institut Supérieur de la Formation des maîtres de Sousse. Une centaine de personnes étaient présentes à cette rencontre.

Si les séminaires nationaux organisés par l'ATPF portent généralement sur une thématique précise, cette réunion a permis d'aborder des sujets plus larges. Il s'agissait d'une formation polyvalente, offrant aux participants la possibilité d'exposer et de confronter leur pratique de terrain au sein d'ateliers. Cette université d'été était conçue sous forme de modules de douze heures, alliant enseignement de linguistique (phonétique du français, analyse du discours) et de didac-

tique (de la grammaire, du texte littéraire et de la production écrite).

L'accent a été mis sur les expériences pédagogiques novatrices et la conception d'activités culturelles susceptibles d'être intégrées à l'enseignement du français.

Ainsi, un atelier de théâtre a permis à un groupe d'enseignants de se familiariser avec les techniques dramaturgiques. Au terme de plusieurs répétitions, ils ont pu jouer la pièce de théâtre choisie au début de la session.

Enfin, dans le cadre des actions menées par la Commission du Monde arabe (CMA) de la FIPF, ce séminaire a accueilli cinq membres de l'Association marocaine des enseignants de français (AMEF) et deux représentantes de l'Association égyptienne des professeurs de français (AEPF). Cette participation a renforcé les liens entre les trois associations. Elle est aussi porteuse d'espoir quant aux échanges futurs entre ces structures. Les programmes ainsi que quelques méthodes d'apprentissage du français ont été présentés lors d'une table ronde sur l'enseignement du français dans le monde arabe.

Mohamed Miled - Secrétaire général de l'APTF et de la commission du monde arabe de la FIPF

URUGUAY-PARAGUAY

Le numéro 9 de Voies du Sud, la revue des professeurs de français de l'Uruguay et du Paraguay, vient de paraître. L'éditorial rappelle qu'il y a dix ans paraissait le premier numéro de *Balaventures*, devenue depuis *Voies du Sud*. Beau succès pour cette revue qui poursuit inlassablement sa démarche, afin de donner à l'apprentissage du français la place qu'il mérite.

Dans ce numéro, les lecteurs retrouvent leurs rubriques habituelles, parmi lesquelles « Littérature », « Villes de France » ou encore « Espace

langues»... Une fiche technique est proposée sur un thème particulièrement intéressant : la déclaration universelle des droits de l'homme, dont le cinquantième anniversaire a été fêté en 1998. En outre, les gagnants du concours «Allons en France», racontent leur séjour de l'été dernier, dans l'ambiance magique de la Coupe du monde.

Un sujet est consacré à TV5, par le biais d'un entretien avec Claude Montet, Directeur de développement et de ventes de TV5 Amérique Latine. Il rappelle que la chaîne, avec ses 15 ans d'existence, est l'une des plus anciennes au niveau international. Présente en Europe, puis au Canada, TV5 s'est installée en Amérique latine il y a quelques années. La programmation dans la région comprend 60 % de programmes français, 25 % de programmes québécois, et 15 % d'émissions suisses et belges. TV5 est reçue par 6 millions de foyers en Amérique Latine. Une partie des programmes est sous-titrée en espagnol et en portugais.

Dans son entretien, Claude Montet rapporte une anecdote intéressante, témoin de la volonté d'une petite ville de province, Mercedes, de recevoir la chaîne francophone.

Le câblo-opérateur de la ville ne souhaitait pas diffuser TV5 parce qu'il ne voulait pas payer le coût de la diffusion de la chaîne. Déterminés, les enseignants et la directrice de l'Alliance française de Mercedes ont décidé de mener une campagne des plus originales : Fabriquer et vendre des crêpes afin d'offrir au câblo-opérateur de leur ville le décodeur nécessaire pour recevoir le signal de TV5. Devant tant d'efforts, la chaîne francophone a négocié la possibilité d'inclure la ville de Mercedes dans le contrat unique la liant au groupe responsable de la diffusion de TV5 en Uruguay.

La ville de Mercedes et L'Alliance Française ont donc enfin la joie de recevoir TV5 !

Un article a pour thème : «Travail par compétences : de la hiérarchisation à l'intégration'».

La réforme éducative en phase d'expérimentation en Uruguay depuis 1996 a établi l'enseignement de l'anglais comme la seule langue étrangère dans le cursus obligatoire du collège. Dans ce contexte, un nouvel espace éducatif est né : les Centres de Langues Etrangères (CLE), gérés par l'Administration Nationale de l'Education Publique. Ils offrent aux élèves du collège (12-15 ans) la possibilité d'étudier le français, l'italien, ou le portugais, comme activité hors-cursus. Ces centres rassemblent donc des jeunes mus par une volonté réelle, personnelle d'apprendre une autre langue. Les représentations sociales et culturelles liées aux langues étrangères ont elles aussi leur importance dans ces choix.

Une enquête a été menée à l'initiative de l'Association des Professeurs de Français d'Uruguay, conjointement avec l'Ambassade de France. Cette enquête a conclu que : «Les habitants de Montevideo accordent une grande importance à la connaissance d'une seconde langue. (...) Des motivations sous-jacentes entrent en jeu dans le choix de l'apprentissage d'une langue. Parmi les raisons les plus fréquemment évoquées par les habitants de Montevideo : l'apport de cette langue à l'exercice d'un métier, les possibilités de voyager, la contribution à la formation (aide à l'apprentissage) et à l'établissement de certains rapports sociaux. (...) Pouvoir faire des choses avec la langue semble être la condition essentielle pour que quelqu'un décide d'y investir son argent et son temps».

Projet pédagogique

«Pouvoir faire des choses avec la langue»... française, ajoutent les en-

seignants. Qu'est ce que cela veut dire pour l'adolescent uruguayen en cette fin de siècle ? Les professeurs s'interrogent. Ils sont aujourd'hui persuadés, après plusieurs années d'expérience, que l'enseignement et la pratique simultanés des quatre compétences (tout au moins dans le cadre scolaire uruguayen) ne conduisent qu'à des résultats fragmentaires. C'est pourquoi, ils ont décidé de d'établir des priorités dans leur pratique. La séparation des compétences ou leur hiérarchisation conduit de manière progressive à leur intégration. Dans un premier temps, ils ont privilégié la compréhension écrite, persuadés que les élèves se sentent rassurés devant un texte écrit. L'acquisition de savoir-faire et de stratégies de lecture devient un atout pour son travail dans d'autres disciplines, et il s'habitue également à une méthodologie de la découverte. Dans ce processus, l'élève met en place des mécanismes lui permettant de travailler de manière autonome, le rôle de professeur bascule progressivement vers celui de guide, de modérateur.

La planification de la première année de français dans les Centres de Langues Etrangères répond à cette philosophie de la hiérarchisation. Trois modules «forts» privilégiant chacun une ou deux compétences ont été imaginés : un premier module de compréhension écrite, suivi d'un deuxième module de compréhension orale, puis pour clore les activités de l'année, un module de production écrite et orale.

En deuxième année, le cours est divisé en deux parties : compréhension et production orales, puis compréhension et production écrites.

En troisième année, un travail intégré sur les quatre compétences a été conçu, privilégiant les activités sur les relations logiques qui permettent de construire le sens d'un texte.

Le cursus des centres de Langues a été conçu sur trois ans, à un

et résiste à la tentation de s'interroger sur le sens de chaque mot.

Ainsi, à partir de l'analyse du *sommaire d'un livre d'histoire-géo* s'organise un travail à objectifs multiples où, après une réflexion sur les éléments de civilisation, l'élève découvre des indices grammaticaux comme les marques du pluriel, les articles définis, la structure nominale, les noms propres, la présence de certains suffixes...

Avec une page d'annuaire téléphonique, les élèves vont à la rencontre de la réalité française, et perçoivent des notions grammaticales et lexicales de base (formation du féminin, les chiffres, les abréviations de certains noms...).

Vers la fin du premier module, les apprenants étudient des documents tels que *la recette de cuisine* ou *le mode d'emploi*. Après un travail sur la mise en page du texte, ils découvrent les éléments grammaticaux typiques de l'injonction tels que les verbes à l'impératif ou à l'infinitif.

Bilan et perspectives

Ce choix du travail par compétences contribue-t-il ou non à la formation de l'adolescent ? Toute con-

clusion est encore prématurée. Cependant, il est déjà intéressant de noter que, lors des activités d'animation organisées par les documentalistes de la BIP, les élèves sont capables de développer des stratégies de travail autonome, de recherche d'information, d'accès au savoir dans des conditions naturelles, motivés par leur propre curiosité ou par le défi d'atteindre un objectif précis.

CLE/F - MVD - Voies du Sud n°9.

Élaboration des programmes et des matériels

Une équipe est responsable de la conception des programmes et du matériel pour la classe. Elle assure l'harmonisation d'objectifs et de choix didactiques dans tous les Centres de Langues qui ont été inaugurés depuis le démarrage du projet.

Démarche pédagogique : quelques exemples



Après un premier contact avec la langue, le premier module de compréhension écrite comprend des documents à silhouette bien définie (enveloppe, lettre formelle, lettre informelle, mode d'emploi, recette de cuisine, menu...). L'observation globale de «l'image» du texte permet de reconnaître le type de document et cela sans aucune activité de décodification linguistique.

Les élèves sont ensuite amenés à découvrir plusieurs portes d'accès conduisant au sens du texte, qu'ils devront franchir avant celle du code linguistique. L'élève regarde d'abord



ERRATUM

. Dans l'article publié dans l'Univers n°79, consacré à la Thaïlande, des chiffres étaient fournis concernant l'accueil des étudiants étrangers dans différents pays. La Lettre de l'éducation du Monde (n°249 - 9 novembre 1998) fait état de d'autres données statistiques : France, 130 000 étudiants étrangers, Royaume-Uni 200 000 et États-Unis 160 000.

. Dans la rubrique Belgique du dernier numéro de l'Univers du Français, les activités de la BVLF et celles de la SBPF ont été mélangées. Nous vous prions de nous en excuser.

Le secrétariat général
de la FIPF vous présente
ses meilleurs vœux pour 1999



La conjugaison française a la réputation d'être difficile. C'est pour démythifier cette idée largement répandue qu'a été écrit le Dictionnaire explicatif des verbes français qui propose aux étudiants, par le biais de la Méthode de la dérivation radicale, un moyen logique, clair et simple d'apprendre les verbes français.

Cette méthode fournit à l'étudiant un fil conducteur à travers le labyrinthe des verbes français qui lui permet :

- de comprendre les règles de la formation régulière des temps verbaux par la dérivation radicale,
- de comprendre les irrégularités (en gras) dans les tableaux de dérivation des 95 verbes modèles,
- d'étudier la conjugaison avec un outil de travail et un ouvrage de référence exhaustif.

Afin de rendre la démonstration plus évidente encore, les trois procédés suivants ont été utilisés dans l'ensemble de l'ouvrage :

- les pronoms ont toujours été présentés selon l'ordre : je, tu, il, ils, nous, vous,
- un trait d'union sépare le radical de la terminaison des formes verbales (exemple : finir-ai),
- le code suivant facilite l'acquisition de la méthode de la dérivation radicale (le gras signale tout radical ou terminaison irrégulier et l'astérisque (*) signale les alternances des verbes du 1^{er} groupe).

Cet ouvrage expose en 5 parties la conjugaison française d'une manière novatrice et exhaustive.

LA CONJUGAISON DU XXI^e SIÈCLE

GRILLE TYPE DE TABLEAU DE DERIVATION		
INFINITIF PRESENT	INFINITIF PRESENT	INFINITIF PRESENT
FUTUR SIMPLE	PRESENT DE L'INDICATIF	PARTICIPE PASSE
Dérivé de l'infinifit complet	Dérivé du radical de l'infinifit	Dérivé du radical de l'infinifit
CONDITIONNEL PRESENT	IMPERATIF PRESENT	TEMPS COMPOSES
Dérivé de l'infinifit complet	Formé avec les formes tu / nous / vous du présent de l'indicatif	Formé avec le participe passé
	SUBJONCTIF PRESENT	INFINITIF PASSE
	Dérivé du radical du présent : ils	PASSE COMPOSE
	IMPARFAIT DE L'INDICATIF	PLUS QUE PARFAIT
	Dérivé du radical du présent : nous	FUTUR ANTERIEUR
	PARTICIPE PRESENT	CONDITIONNEL PASSE 1
	Dérivé du radical du présent : nous	CONDITIONNEL PASSE 2
	PASSE SIMPLE	SUBJONCTIF PASSE
	Dérivé du radical du présent : nous	SUBJONCTIF PLUS QUE PARFAIT
	SUBJONCTIF IMPARFAIT	PASSE ANTERIEUR
	Dérivé du radical du passé simple	IMPERATIF PASSE



Volume broché - 1998

ISBN : 2-85608-125-8 - Prix 69 FF

POUR COMMANDER

Par courrier :

LA MAISON DU DICTIONNAIRE
98, bd du Montparnasse - 75014 PARIS

Par téléphone : 01 43 22 12 93

Par fax : 01 43 22 01 77

Conditions Spéciales Professeurs pour un
Exemplaire d'examen : Remise de 50%

sur le prix public français de 69 FF
Participation aux frais d'expédition : 40 FF
(tarif Avion économique non recommandé)



La Langue française en Russie

Dans le numéro 20 de *Liaisons*, revue des associations ayant le français en partage, Maurice Zinovieff, Secrétaire général de l'AFAL, présente la situation du français en Russie.

Dans cet immense pays, l'apprentissage du français, qui arrive en troisième position, après l'anglo-américain et l'allemand, a connu une baisse sensible au cours de ces dernières années. Dans les cycles primaire et secondaire, le nombre total d'élèves apprenant notre langue était officiellement pour l'année 1996-1997 de 1 046 048, soit 7,2 % de l'effectif (63,6% pour l'anglo-américain, et 28,6% pour l'allemand).

Le nombre d'enseignants de français avoisinait en 1994-1995 le nombre de 11 100 (67 300 pour les professeurs d'anglo-américain).

Mais, il est à noter que la situation est inégale d'une ville à l'autre. Ainsi, à Saint-Petersbourg, environ 15 % des élèves choisissent le français, chiffre supérieur à celui de Moscou.

Dans l'enseignement supérieur, plusieurs filières francophones spécialisées ont été développées :

- un mastère franco-russe de relations internationales a été créé en 1994, donnant accès au troisième cycle dans les deux pays. Il a été mis en place à l'Institut d'Etat des relations internationales de Moscou, rattaché au ministère des affaires étrangères, en liaison avec l'institut d'études politiques de Paris ;

- le Centre franco-russe de journalisme, ouvert en 1994 à la faculté de journalisme de l'Université d'Etat de Moscou Lomonossov et qui fonctionne en partenariat avec le Centre français de perfectionnement des journalistes et l'Institut français de presse (Panthéon-Assas) ;

- le Mastère franco-russe de management international, délivré par l'académie du Commerce extérieur de Russie, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Cet enseignement existe depuis 1991 ;

- le Collège universitaire français a été fondé en 1991 par Marek Halter. Il comporte deux établissements, l'un situé à Moscou, l'autre à Saint-Petersbourg. Des conventions ont été signées avec plusieurs universités françaises en 1997 ;

«Les nouvelles françaises», mensuel bilingue, est publié par l'association des amis du Collège universitaire français de Moscou. Il s'agit de la seule revue de ce type, depuis la récente disparition de «La Gazette de Moscou»

- l'Institut Liapounov de la faculté de mécanique-mathématiques de l'Université d'Etat Lomonossov de Moscou

est associé à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) pour des programmes de recherche.

- le Centre franco-russe de formation et de perfectionnement des cadres est installé depuis 1993 à l'Institut d'économie et de finances de Saint-Petersbourg. Il est lié à l'université de Paris IX Dauphine ;

- l'Institut d'économie et de finances de Saint-Petersbourg délivre un enseignement de «langue et civilisation françaises» en accord avec l'Université Pierre-Mendès-France de Grenoble ;

- une formation de direction d'entreprise y est également assurée à une soixantaine de cadres par an, en collaboration avec l'Ecole supérieure internationale de commerce de Metz (ESSIDEC).

Les deux centres culturels de Moscou et de Saint-Petersbourg, créés en 1992, connaissent une fréquentation importante. Des centres régionaux existent également en province, notamment à Ekaterinbourg, Irkoutsk, Krasnodar, Nijni-Novgorod, Saratov, Tomsk et Voronej. Ils assurent la diffusion de la langue et de la culture françaises.

Il est difficile de trouver à Moscou des livres français en librairie. Le mouvement associatif est encore peu développé. Il éprouve encore des difficultés à se libérer des structures politiques et administratives du régime communiste dont certains responsables sont toujours en place. Quelques associations professionnelles ont des relations suivies avec l'AFAL, notamment «l'Association francophone de Russie». La participation des enseignants russes est également importante au sein de structures comme la FIPF.

De nouvelles entités voient le jour, comme l'association «Initiative franco-russe», qui regroupe d'anciens bourgeois souhaitant développer les échanges commerciaux entre les deux pays.

Une rencontre nationale sur la coopération et la solidarité avec les pays de l'Est de l'Europe et du Caucase a d'ailleurs été organisée en juin dernier par le Conseil national de la vie associative et le Ministère des Affaires étrangères (mission de liaison auprès des organisations non-gouvernementales) avec une participation active de l'AFAL.

Maurice Zinovieff - Secrétaire général de l'AFAL - *Liaisons* n°20, revue des associations ayant le français en partage, publiée par l'AFAL et l'ADIFLOR



ADIFLOR

Suite à une question écrite de Emmanuel Hammel, auteur du rapport intitulé « Internet : sommes-nous des retardés... ou des attardés ? La France peut-elle relever les défis de l'avenir ? », Mme Catherine Trautman, Ministre de la culture et de la communication, a expliqué comment le gouvernement envisageait le développement du français sur Internet.

Madame Trautman a rappelé qu'il est essentiel de favoriser la production de sites en langue française sur l'Internet pour assurer l'avenir de notre langue et de notre culture dans la société de l'information. Le plan d'action gouvernemental que le Premier ministre a rendu public le 16 janvier 1998 poursuit cet objectif et place les actions dans le domaine de la culture comme l'une des priorités d'action du gouvernement. Elles devraient soutenir la création de sites en langue française. 25 millions de francs seront consacrés en 1998 à l'aide aux programmes multimédias en ligne et hors-ligne. La numérisation devrait permettre de rendre accessible au plus grand nombre le patrimoine artistique et culturel. La numérisation des fonds culturels sera étendue et bénéficiera d'un budget total de 12 millions de francs en 1998. De même, les collections numérisées de la Bibliothèque nationale de France seront enrichies et plus de 50 000 oeuvres, libres de droit, seront accessibles sur Internet avant la fin 1998. Le Ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie travaille lui aussi au développement des nouvelles technologies, notamment par le biais d'un appel à projets, doté de 10 millions de francs. Visant à soutenir les projets pédagogiques, il privilégiera les initiatives de taille moyenne, afin de favoriser le nombre et la diversité. Le projet « Educa-source » proposera sur Internet une sélection des meilleures ressources multimédias pour les enseignants et formateurs. La diffusion sur Internet de contenus produits par les enseignants (thèses, rapports) sera encouragée. Afin de renforcer la présence internationale de la France et de la francophonie sur Internet, les ressources linguistiques permettant le traitement automatisé de l'information et l'édition électronique seront développées. La France a également renforcé ses efforts financiers afin de soutenir le fonds francophone pour le développement des inforoutes qui a été créé lors du sommet d'Hanoï et qui permettra de favoriser la production de contenus en français sur Internet.

Extrait du journal officiel, 14 mai 1998, publié dans Liaisons, n°20, septembre 1998.

L'Association pour la diffusion internationale francophone de livres, ouvrages et revues) a acheminé entre mai et septembre 1998, 7 300 kilos de livres en langue française. L'association a réalisé, durant cette période, 20 envois vers 17 pays (Albanie, Algérie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Emirats Arabes Unis, Hongrie, Inde, Liban, Madagascar, Mali, Namibie, République Tchèque, Sénégal, Tchad, Togo, Turkménistan, Vietnam).

Liaisons, revue des associations ayant le français en partage, n°20, septembre 1998.

« Je parle français, et toi ? »

L'AFAL et l'ADIFLOR organisent régulièrement des manifestations dans le cadre des manifestations francophones, telles que « la semaine de la langue française », « du français comme on l'aime », ou « la journée internationale de la francophonie ».

À l'occasion de la semaine mondiale de la francophonie de mars 1999, l'AFAL et l'ADIFLOR ont établi un programme pédagogique et culturel axé sur la francophonie, sous forme de partenariats entre des établissements étrangers et français. L'opération prendra une dimension internationale : trois classes de lycéens d'Ile-de-France seront jumelées avec trois classes de niveau équivalent venant du Sénégal, d'Irlande et de Bulgarie.

Baptisée « Je parle français, et toi ? », cet événement permettra aux enfants de travailler sur le thème de la francophonie par le biais d'internet tout au long de l'année. Puis, cinq élèves « ambassadeurs » de leur pays rencontreront leurs correspondants français à Paris, lors de la semaine de la langue française, pour partager leurs impressions et participer à diverses activités : visites de l'Assemblée Nationale, du Sénat, du Conseil Régional d'Ile de France et du Louvre...

Cette opération sera placée sous le haut patronage de M. Boutros Boutros-Ghali. Elle sera clôturée lors de la cérémonie du 18 mars 1999 au Sénat, en présence notamment des élèves et des professeurs.

Pour tout renseignement :

AFAL : 01 47 70 10 83

ADIFLOR : 01 43 17 79 94

Adresse internet : www.fr/afal ou www.fr/adiflor

Association pour le développement des échanges et de la comparaison en éducation

L'éducation comparée existe, en tant que spécialité, depuis relativement longtemps, mais elle se développe aujourd'hui de manière forte, conséquence de l'internationalisation des problèmes, de la mondialisation de l'économie et des échanges.

L'association pour le développement des échanges et de la comparaison en éducation (ADECE) a pour objectif de montrer l'utilité et les bénéfices de la démarche comparative dans le domaine éducatif, et la nécessité d'organiser des échanges au niveau des écoles, des collèges, des lycées et des universités. Elle propose d'acquérir un réflexe «international», notamment en matière de pratiques pédagogiques et de recherche. Elle apporte un éclairage sur les bénéfices d'une éducation intégrant la dimension internationale, par le biais de séjours et d'études à l'étranger.

L'éducation comparée n'est pas une spécialité réservée à quelques initiés. Elle est la propriété de tous ceux qui sont amenés à faire des comparaisons en matière d'éducation, de culture, d'identités : élèves, étudiants, professeurs, parents...

L'association se propose de faire appel à tous ceux qui sont intéressés par les échanges internationaux et par une approche distanciée des problèmes actuels dans le domaine de l'éducation.

La première assemblée générale et le premier conseil d'administration de l'ADECE se sont réunis le 20 novembre dernier.

**Renseignements : ADECE, 19 rue Curial, 75019 Paris
Tel/fax : 01 42 09 75 54**

**APPRENDRE
LE FRANÇAIS
À NICE**

*Un enseignement communicatif de qualité
assuré par des professeurs compétents
dans une ambiance de détente...*

L I N G U A

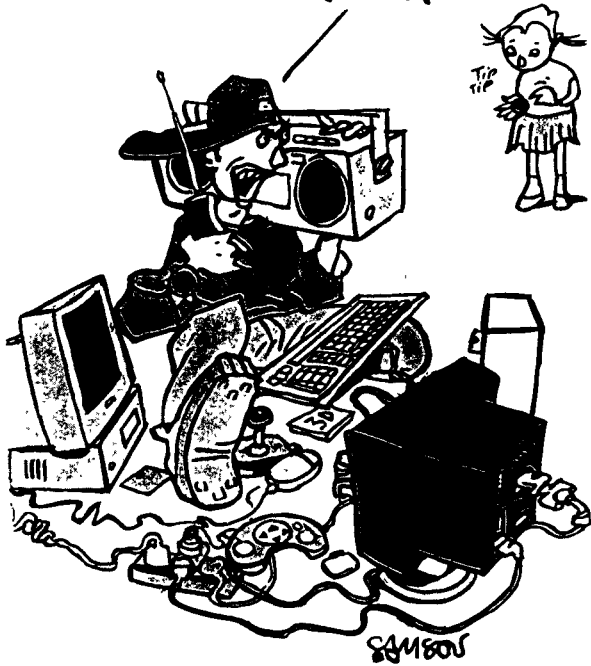
- ◆ **COURS INTENSIFS DE FRANÇAIS**
- ◆ **20 OU 30 LEÇONS PAR SEMAINE**
- ◆ **10 PERSONNES MAXIMUM PAR CLASSE**
- ◆ **PRÉPARATION AUX DIPLÔMES OFFICIELS DU DELF ET DE LA CCIP**
- ◆ **FORMATION POUR PROFESSEURS ÉTRANGERS DE LANGUE FRANÇAISE**
- ◆ **HÉBERGEMENT EN FAMILLE, EN APPARTEMENT OU RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE**
- ◆ **PROGRAMME PERMANENT D'ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES**
- ◆ **PROGRAMME POUR JEUNES DE 13 À 17 ANS**

AZURLINGUA
25, Bd Raimbaldi • 06000 NICE - FRANCE
Tél. +33 (0) 4 93 62 01 11 • Fax. +33 (0) 4 93 62 22 56
[<http://www.azurlingua.com>] • E-Mail : Info@azurlingua.com
[<http://www.bonjourdefrance.com>]



Branchés, les ados !

TOUCHE PAS
A MON TAMAGOCHI !



DE RÉCENTS SONDAGES RÉVÈLENT LES GOÛTS CULTURELS DES ADOLESCENTS ET DÉMONTRENT QU'ILS S'APPROPRIENT BIEN PLUS VITE QUE LEURS AÎNÉS LES NOUVELLES TECHNOLOGIES.

Deux sondages récents ainsi qu'un ouvrage sur la lecture (1) proposent une photographie de la jeunesse actuelle qui ne trompe pas. Le Baromètre jeunes-Médiamétrie concernant les 11-15 ans (voir ci-dessous) et le sondage Sofres sur la perception d'Internet - le réseau mondial informatique - par les 15-25 ans (voir encadré) révèlent des goûts culturels assez affirmés, avec une attirance particulière pour les nouveaux médias.

Les adolescents se sont appropriés les jeux vidéo, Internet, le téléphone mobile mais aussi les chaînes télévisées satellites et les radios FM. La musique, d'ailleurs, se taille la part du lion. Les adolescents écoutent en moyenne quatre heures de musique par jour.

De la même façon, 71 % des 600 adolescents interrogés par Médiamétrie reconnaissent jouer sur leur console ou sur leur ordinateur

"régulièrement". Et le pouvoir d'attraction des jeux vidéo reste toujours entier : plus de 30 % espèrent s'équiper ou recevoir quelques CD-Rom pour Noël. Bonne nouvelle donc pour les fabricants de consoles : le marché est loin d'être saturé.

Ce qui ne veut pas dire que les jeunes délaisent la bonne vieille télévision. D'ailleurs, pour 27 % d'entre eux, le petit écran ou la location d'une cassette vidéo reste la meilleure garantie de passer une bonne soirée. Sans doute pour regarder *Titanic*, un film plébiscité par 64 % des adolescents. Ou bien leurs séries télévisées préférées, de *Friends* à *Hartley cœurs à vif*, dont le succès est largement assuré par cette génération. Tout de même, 24 % préfèrent "faire la fête".

PAR JEAN-LUC FERRÉ

POUR VOUS ABONNER AUX CLÉS DE L'ACTUALITÉ

Pour faire plus vite...

- . Par téléphone au 05 61 76 64 11
- . Par Minitel : 3615 MILAN, mot clé ABO, code 7P17
- . Internet : <http://www.milanpresse.com>
- . E-mail : accueil@milan.fr

Pour l'étranger...

- . la Belgique : tél : 00 32 2 245 00 16 - fax : 00 32 2 245 00 16
- . Suisse : tél : 00 41 21 625 63 24 - fax : 00 41 21 625 63 74
- . les États-Unis : tél : 00 1 301 907 75 80 - fax : 00 1 301 907 81 94
- . Autres pays : tél : 33 5 61 76 64 11

Mon premier Portfolio des langues

À la demande du Conseil de l'Europe, une équipe du CIEP a réalisé « Mon premier Portfolio des langues », destiné aux enfants de 9 à 11 ans : divers Portfolios, pour le primaire, le collège, le lycée, la formation professionnelle et l'université, sont en expérimentation dans différents pays.

La version expérimentale de « Mon premier Portfolio des langues » est actuellement testée dans une vingtaine de pays. Nous souhaitons, ici, le présenter.

QU'EST-CE QU'UN PORTFOLIO DES LANGUES ?

Un portfolio est un outil de travail qui permet de témoigner des compétences en langues étrangères (enseignements suivis, certifications), des expériences interculturelles (contacts, séjours, voyages), et des expériences personnelles de son détenteur. Il appartient à l'apprenant et non à l'institution.

La tenue à jour d'un portfolio aide l'apprenant à participer de façon consciente et active à son apprentissage et à valoriser tout ce qui contribue à l'enrichir et à le diversifier. Cette démarche lui permet de gérer lui-même le processus d'acquisition ou de formation dans lequel il est engagé et à le gouverner au mieux de ses motivations et de ses besoins. Le portfolio peut ainsi constituer un puissant outil de motivation à l'apprentissage des langues étrangères et à la découverte des autres cultures, ainsi qu'à la prise de conscience par les apprenants de leurs potentialités et de leurs projets.

À l'initiative du Conseil de l'Europe, différents projets de portfolios de compétences en langues étrangères ont été réalisés, notamment en Suisse, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Finlande. La plupart d'entre eux sont destinés à des apprenants adolescents et adultes. Dans ce cas, surtout lorsqu'il s'agit d'adultes, ceux-ci peuvent gérer leur portfolio à des fins professionnelles, par exemple en vue de la recherche d'un emploi ou du choix de formations complémentaires.

SPÉCIFICITÉ DU PORTFOLIO DESTINÉ AUX ENFANTS

« Mon premier portfolio des langues » s'adresse à des enfants engagés dans l'apprentissage des langues étrangères, et a comme objectif principal de les initier à cette démarche tout en tenant compte de la spécificité de leur classe d'âge. À cet effet, il a été nécessaire de concevoir un outil spécifique adapté au développement cognitif et affectif des enfants, tant en ce qui concerne la présentation matérielle du portfolio que le langage utilisé.

Dans cette perspective « Mon premier portfolio des langues » présente les caractéristiques suivantes :

1) **le portfolio intègre l'interculturel** et concilie le compte-rendu d'apprentissage d'une langue étrangère particulière et la sensibilisation générale aux langues et aux cultures étrangères (pages 2 et 3 « Mes contacts avec d'autres langues et d'autres cultures »).

Dans la très grande majorité des cas, en milieu scolaire, les enfants ne sont en contact qu'avec une seule première langue. Cependant, les rubriques des pages 2 et 3 permettent de faire apparaître, quand elle existe, la variété, voire la richesse des compétences linguistiques et culturelles non scolaires.

2) **le portfolio est conforme à l'esprit des récents travaux du Conseil de l'Europe** ainsi qu'à ses recommandations en ce qui concerne notamment :

- les échelles de niveaux, allant d'une première sensibilisation à un niveau seuil de compétence de communication (trois niveaux);

- la présence dans le portfolio de trois types d'informations, une partie « PASSEPORT », une partie « BIOGRAPHIE LANGAGIÈRE ET AUTO-ESTIMATION » et une partie « DOSSIER ». (Le support proposé correspond aux deux premières parties).

3) **la partie « PASSEPORT » (encadré de la page 4) est réduite au minimum** : mention de la ou des langues étudiées à l'école et importance (en durée et en nombre d'heures) de l'enseignement suivi ;

4) **la partie « DOSSIER »**, par exemple dans un classeur de type courant, constituera un élément à part. Il sera divisé en cinq sections et illustrera, par des documents, les compétences linguistiques et les quatre rubriques des expériences et connaissances interculturelles. (*Ma famille et mes amis ; Je parle, je comprends, je connais ; Mes goûts ; Mes voyages et mes échanges*).

5) **une présentation aussi plaisante et ludique que possible a été choisie**, notamment en ce qui concerne le plateau d'auto-estimation, sur lequel l'apprenant fait avancer grâce à des gommettes de couleur le marquage de ses acquisitions et de ses progrès ;

À chaque angle du plateau, chacune des quatre capacités est représentée par un itinéraire progressif, rappelant le jeu de marelle, qui part d'un angle du plateau vers le centre. Chaque « marelle » comprend neuf cases qui exemplifient les progrès de la compétence communicative, des tous débuts à une compétence de communication que l'on peut définir comme un « niveau seuil enfants ».

Les tâches décrites dans ces « marelles » sont ordonnées de façon concentrique de l'extérieur vers le centre suivant une progression correspondant à une complexification croissante de la compétence linguistique nécessaire pour les réaliser. Les neuf tâches décrites pour chaque marelle correspondent :

- pour les trois premières (zone extérieure bleu clair), à un niveau introductif ou de découverte,
- pour les trois suivantes (zone intermédiaire), à un niveau intermédiaire ou de survie (zone bleu foncé),
- pour les trois plus proches du centre, à un niveau seuil jeunes apprenants.

Comme on le voit, la terminologie des échelles de niveau du Conseil de l'Europe a été reprise et adaptée.

Attention, ces tâches et leurs descripteurs ne constituent pas un référentiel canonique à respecter dans un programme. Elles n'ont pour but que d'illustrer à titre d'exemple des paliers d'acquisition de la compétence communicative. C'est pour cela qu'à chaque niveau figure une case vide dans laquelle l'élève peut inscrire une autre activité langagière qu'il juge être capable de réaliser : telle est la fonction des cases vides « *Je peux aussi* ».

Sur les côtés du plateau sont indiquées quatre tâches qui impliquent l'interaction entre les capacités : écouter - parler / parler - lire / lire - écrire / écrire - écouter

Enfin, chaque niveau de trois tâches comporte également des cases où l'élève peut inscrire un exemple ou une tâche de son choix correspondant à la capacité illustrée par les trois exemples.

Par exemple, pour « écouter - écrire », il peut donner comme exemple : *transcrire les paroles d'une chanson*.

6) les descripteurs de compétence ont toujours été rédigés non pas en termes de connaissances linguistiques, par exemple grammaticales ou lexicales, mais en termes de capacités communicatives ou de tâches langagières concrètes.

LE RÔLE DU MAÎTRE

Comme les autres portfolios, « *Mon premier portfolio des langues* » appartient à l'apprenant. Toutefois, s'agissant d'élèves du primaire, il ne pourra être progressivement rempli, tenu à jour et conservé en bon état qu'avec l'aide du maître ; nous suggérons que deux séances par trimestre

soient consacrées à ce travail, ce qui inscrira la tenue du portfolio dans la démarche pédagogique souhaitée qui est d'associer l'apprenant à la gestion consciente de son apprentissage.

Il est souhaitable que les portfolios soient conservés dans la classe pendant l'année. Le maître rend son portfolio à chaque élève à la fin de l'année.

Rappelons enfin que le portfolio ne doit être en aucun cas un instrument de contrôle, de notation ni de sélection, et que le caractère privé de toutes les indications ou documents personnels que l'élève aura pu faire figurer, tant dans la partie consacrée aux expériences interculturelles que dans son dossier, doit être rigoureusement respecté.

La seule dérogation à ce principe sera la possibilité d'utiliser la partie « Passeport » et le plateau illustrant les compétences langagières acquises, en vue d'orienter l'élève dans sa scolarité ultérieure vers des classes ou des groupes de niveau correspondant le mieux à ses acquis. Le portfolio peut notamment aider à cette orientation lors de changement d'établissement et plus particulièrement lors du passage dans le secondaire.

Le rôle du maître est également d'aider chaque élève à s'auto-estimer correctement.

L'AIDE À L'AUTO-ESTIMATION

Afin d'aider l'enfant à estimer ce qu'il sait, et selon la compétence visée et le niveau, le maître pourra, soit poser des questions (« Est-ce que tu penses que tu es capable de décrire ta famille ? », « Est-ce qu'à ton avis, tu peux, sans te tromper, écrire une liste de choses à acheter ? », etc.), soit proposer aux enfants des fiches d'auto-estimation de la compétence visée. Des exemples de fiches seront disponibles en ligne, sur le site du CIEP, dans le courant du premier trimestre 1999 [<http://www.ciep.fr>].

La vérification des résultats de l'auto-estimation peut prendre la forme d'un jeu de rôle ou d'une simulation de la tâche communicative sur laquelle l'élève est amené à se prononcer.

LE MARQUAGE DES PROGRÈS

Le marquage des progrès et des acquisitions est effectué par l'élève à l'aide de gommettes de couleur. Si on ne dispose que de gommettes d'une seule couleur, l'élève colle une gommette en face de la case lorsqu'il estime qu'il est capable d'effectuer la tâche décrite et qu'il peut le prouver :

exemple :

Je peux écrire une carte de vœux

Si on dispose de gommettes de plusieurs couleurs ce marquage peut indiquer des degrés d'aisance ; par exemple une gommette claire signifiera « Je commence à pouvoir le faire », une gommette plus foncée « Je peux le faire sans difficulté ». Dans ce cas, les gommettes foncées seront superposées aux gommettes plus claires quand l'élève estimera qu'il maîtrise le savoir-faire décrit dans la case.

- Marquage du cercle central

Les trois cercles centraux permettent de résumer et de visualiser les compétences acquises.

L'élève pourra inscrire une gommette de couleur dans le cercle blanc chaque fois qu'il aura placé trois gommettes dans les marelles au niveau « découverte » ; une gommette dans le cercle bleu clair pour trois gommettes dans les marelles au niveau « survie » ; une gommette dans le cercle central pour les trois gommettes assurant la maîtrise des tâches du « niveau seuil ».

Comme pour les marelles, l'utilisation de gommettes de plusieurs couleurs peut indiquer le degré de maîtrise dans les quatre capacités.

- Répartition des gommettes

Suivant l'importance donnée à telle ou telle capacité, la répartition des gommettes visualisant les acquisitions sera différente. Il est évident qu'un élève suivant un enseignement consacré essentiellement à l'oral (compréhension et production) pourra placer davantage de gommettes correspondant à ces capacités que dans les marelles concernant l'écrit.

En revanche, un enseignement plus intensif de type bilingue a de fortes chances d'aboutir à une répartition plus équilibrée.

LE RÔLE DES PARENTS

Les parents peuvent jouer un rôle actif pour aider les enfants à remplir les pages 3 et 4 ainsi qu'éventuellement les sections correspondantes du dossier.

Le maître encouragera les enfants à interroger leurs familles à ce sujet.

Dans la mesure du possible une séance d'information des parents sur la démarche pédagogique nouvelle qu'induit l'utilisation du portfolio est souhaitable en début d'année scolaire.

Le portfolio peut en effet jouer un rôle positif de lien entre l'institution scolaire et des familles d'origine multiculturelles.

Rythme des séances consacrées au portfolio

La tenue du portfolio ne se substitue pas aux activités d'apprentissage mais les accompagne. Nous suggérons deux séances de présentation du portfolio aux apprenants : une séance pour présenter le plateau d'auto-estimation, une autre séance pour les pages 2 et 3 « *Mes contacts avec d'autres langues et d'autres cultures* ». Ces séances ont pour but de familiariser les élèves avec la démarche de portfolio et de répondre à leurs questions.

Par la suite, deux séances en fin de trimestre seront suffisantes : une pour l'auto-estimation, une autre pour la partie interculturelle et la tenue du dossier ; un espacement de ces séances est souhaitable pour que les élèves puissent prendre conscience de leurs progrès.

Pour toutes les séances consacrées à la tenue à jour du portfolio, nous recommandons le travail en petits groupes pour permettre des discussions entre les élèves.

Utilisation du portfolio pour l'apprentissage du français langue étrangère

Pour des apprenants français engagés dans un apprentissage précoce de l'anglais ou de l'allemand, les consignes du portfolio, rédigées de façon aussi simple que possible, ne posent guère de problème de compréhension.

En revanche, pour les élèves étrangers apprenant le français, et à plus forte raison pour une utilisation du portfolio n'impliquant pas le français, ni comme langue maternelle, ni comme langue cible, il conviendra de traduire toutes les consignes dans leur langue maternelle.

Christine Tagliante, Francis Debyser - CIEP de Sèvres

Tests de niveau

Coll. Ressources de classe

Matériel d'évaluation photocopiable

par Christine Tagliante

POURQUOI DES TESTS DE NIVEAU ?

Tout d'abord parce que depuis les années 70 et l'avènement de « l'approche communicative », aucun test de positionnement n'avait été publié en dehors de ceux inclus dans les manuels de langue, qui sont utilisés au cours de l'apprentissage, pour vérifier l'acquisition des compétences.

Ensuite parce que ce matériel souhaitait répondre à un besoin constaté : celui des centres de langue (Instituts Français, Centres Culturels, CCCL, Alliances Françaises, départements de français des universités ou autres institutions d'enseignement du FLE), en France comme à l'étranger, qui, lors des périodes d'inscriptions, nécessitent des tests fiables, de passation et de correction rapide, pour faire face à l'urgence du positionnement des étudiants.

POUR QUI ?

Si l'objectif premier de ce matériel est de fournir aux institutions un outil de positionnement lors de la première inscription d'un individu à un cours de langue, il peut néanmoins être utile au professeur, qui dans le cadre de sa classe, l'utilisera pour déterminer les profils d'entrée et de sortie d'étudiants en cours d'apprentissage.

LES PRÉSUPPOSÉS THÉORIQUES ET LA PHILOSOPHIE

La démarche d'élaboration s'est appuyée - en les adaptant à l'objectif -, d'une part sur les travaux de la section « Langues vivantes » du Conseil de l'Europe en ce qui concerne la définition des niveaux de compétence en langue et par ailleurs, sur les contenus linguistiques et communicatifs de chacune des unités du DELF et du DALF (diplômes du ministère de l'Éducation nationale français, créés en 1985 pour certifier les compétences des étrangers en français).

La réflexion actuelle sur l'évaluation des compétences s'oriente, dans le cadre de la classe, vers ce que l'on appelle l'évaluation « participative » : l'apprenant - à qui l'on demande de prendre en main son apprentissage - est sollicité pour estimer si une compétence est acquise, en cours d'acquisition, ou simplement non encore acquise.

Un non débutant qui fait la démarche de s'inscrire à un cours de langue est en général une personne qui a appris et parlé plus ou moins bien cette langue pendant un certain temps, dans un contexte scolaire ou personnel, et qui souhaite soit réactiver des compétences qui sont « en sommeil », soit se perfectionner.

Il m'a semblé essentiel et légitime de permettre à cet individu lors de son inscription, de s'interroger sur ce qu'il estime savoir dire, écrire et comprendre et de lui donner ainsi la possibilité, dès le premier jour, de s'approprier son futur parcours d'apprentissage.

LES NIVEAUX DE COMPÉTENCE

Les six niveaux de compétence en langue sont définis et décrits dans le « *Cadre européen commun de référence pour l'apprentissage et l'enseignement des langues* » (Strasbourg, 1997). Ce sont les suivants :

- **Faux débutant** (Breakthrough) : l'apprenant possède des compétences « élémentaires ».

Son apprentissage a duré environ 100 heures [ce niveau correspond à peu près à l'unité A1 du DELF 1er degré].

- S** - **Survie** (Waystage) : il s'agit toujours de compétences élémentaires, mais l'apprenant possède une compétence lui permettant de faire face à des situations courantes de la vie quotidienne. Son apprentissage a représenté environ 200 heures [niveau correspondant à l'unité A2 du DELF 1er degré].
- P** - **Niveau-Seuil** (Threshold) : l'apprenant dispose d'une compétence qui lui permet d'être indépendant. Il a encore besoin de se faire répéter ou traduire certains mots ou expressions, mais il peut se débrouiller dans toutes les situations courantes. Il a eu un apprentissage d'environ 300 à 400 heures [fin du DELF premier degré : unités A3 et A4].
- É** - **Autonomie** (Vantage) : l'apprenant peut utiliser ses compétences de façon adéquate. Son parcours d'apprentissage peut aller jusqu'à 600 heures [unités A5 et A6 du DELF 2nd degré].
- C** - **Efficacité** (Effectiveness) : l'étudiant n'est plus en apprentissage mais en perfectionnement linguistique. Toutes les structures de la langue lui sont connues et il peut les utiliser de façon opérationnelle [premières unités du DALF].
- I** - **Maîtrise** (Mastery) : il s'agit du niveau de compétence le plus élevé. L'étudiant a une réelle maîtrise de la langue. Il peut vouloir se perfectionner dans des savoir-faire professionnels spécifiques ou suivre des études universitaires en France [DALF complet].

LA DÉMARCHE

Ce matériel est conçu pour évaluer les compétences de compréhension et expression écrites et orales, dans des activités qui proposent le plus souvent des tâches à réaliser proches de situations «réelles» de communication.

Deux démarches d'utilisation sont possibles suivant la méthodologie en usage dans l'institution ou suivant les habitudes de travail des enseignants. On peut se servir des « Test de niveau » :

- soit comme des tests classiques, dans ce cas, on commencera par faire passer l'entretien oral, à la suite duquel on déterminera le niveau des tests suivants ;
- soit en permettant à l'étudiant d'estimer lui-même ses compétences, dans ce cas, il complètera le *Fichier individuel de l'étudiant* en cochant les activités qu'il pense être capable de réaliser, sur chacune des fiches de compétences commençant par « Je suis capable de... »

DESCRIPTIF DU MATÉRIEL

- Un *Guide d'utilisation* pour l'examineur
- Un *fichier individuel de l'étudiant* qui comprend un questionnaire général et quatre fiches.

Quelques exemples :

		OUI, sans problème	NON, pas encore
<i>Quand je parle, je suis capable de ...</i>			
Niveau 1	* présenter ma famille et mes amis		
	* raconter une de mes journées		
<i>Quand j'écris, je suis capable de ...</i>			
Niveau 3	* faire une lettre à un ami pour lui demander un service		
<i>Quand j'écoute, je suis capable de ...</i>			
Niveau 5	* comprendre tout type d'émissions à la radio ou à la télévision sur des idées concrètes et abstraites		
<i>Quand je lis, je suis capable de ...</i>			
Niveau 2	* reconnaître et sélectionner des informations dans un journal		

- Un *fichier de tests* d'évaluation classés par niveau et par compétence (deux jeux sont disponibles en compréhension et expression écrite/grammaire).

Exemple : [Compréhension orale, niveau 1, exercice 1 page 39]

TRANSCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT

Exercice 1, p. 39

Les images ci-dessous représentent une personne qui fait de la gymnastique. Écoutez les cinq textes enregistrés et notez, sous chaque image, le numéro du texte qui la décrit. Vous entendrez les textes deux fois.

Texte 1 Vous êtes assise par terre. Levez les bras, bien tendus, au-dessus de votre tête.

Texte 2 Debout, les bras le long du corps, avancez la jambe droite.

Texte 3 Allongée sur le dos, levez les jambes à la verticale.

Texte 4 Assise par terre, levez la jambe gauche bien tendue.

Texte 5 Debout, tendez vos bras et vos mains devant vous comme si vous vouliez pousser un mur.

Exemple : [Expression écrite/Grammaire, niveau 5, page 60]

1. L'enchaînement des idées

Complétez les phrases en utilisant les mots de la liste (*malgré - pourtant - au lieu de - en revanche - alors*)

- Dans ce couple, c'est lui qui adore faire la cuisine.....qu'elle a horreur de ça. .../0,5 Pt
-,comme beaucoup de femmes, elle aime bricoler et réparer ce qui est cassé dans la maison, et lui, il ne sait même pas planter un clou. .../0,5 Pt
- Elle, elle écrit toujours à la main, et ils possèdent un ordinateur très performant. .../0,5 Pt
- Cependant, c'est avec l'ordinateur qu'elle recherche toutes sortes d'informations sur Internet,....., comme lui, les rechercher dans le journal. .../0,5 Pt
- Et cependant, ils s'entendent bien,.....leurs différences, ou peut-être grâce à elles. .../0,5 Pt

2. Le mot et l'expression justes

Complétez les phrases en utilisant des mots ou expressions exprimant le but, la condition ou la restriction.

- J'ai pris un abonnement à Internet.....mes enfants puissent y rechercher toutes les informations dont ils ont besoin. Ils ont le droit de le consulter en permanence.....lorsque moi-même j'en ai besoin. Cela ne revient pas si cher que ça,..... d'avoir souscrit un abonnement. Sans abonnement, Internet n'est pas très cher,.....on ne l'utilise pas trop souvent. De toute façon, je suis pour toutes les nouvelles technologies,qu'elles ne coûtent pas trop cher. .../0,5 Pt

- Un *fichier de transparents* pour la correction des tests : la correction des fiches de compréhension orale et écrite ainsi que de grammaire est automatique, objective et rapide. Il suffit d'appliquer sur la fiche de test, le transparent qui y correspond. Les réponses correctes apparaissent et se lisent directement sur le transparent. Il suffit alors de noter les points et de les reporter sur la *Fiche liaison*.

S

- Trois cassettes audio pour les tests de compréhension orale.

- Un canevas d'entretien oral

P

Exemple : [Expression orale, niveau 4]

É

Poser les questions dans l'ordre. S'assurer que l'étudiant a bien compris. L'encourager à répondre. Ne jamais laisser le silence s'installer, au besoin, revenir à des questions plus simples. Si, au contraire, on s'aperçoit que l'étudiant s'exprime avec aisance et que ce jeu question-réponse est facile pour lui, passer à des questions d'un niveau supérieur.

C

Utiliser la grille d'évaluation de l'oral niveau 4 pour cocher, au fur et à mesure, la note correspondant à chaque critère d'évaluation.

I

On arrêtera le questionnement lorsque l'on jugera avoir assez d'éléments pour remplir totalement la grille d'évaluation.

A

. À votre avis, que se passerait-il si, demain, les scientifiques trouvaient le moyen d'empêcher les gens de mourir ?

· Quels contacts avez-vous, ici, avec la culture française ?

· Quelles idées vous inspire ce que vous voyez sur cette photo ?

L

É

V

A

L

U

A

T

I

O

N



- Une *fiche liaison* qui permet la lecture du niveau de l'étudiant : pour pouvoir lire le niveau réel de l'étudiant, l'institution doit avoir au préalable complété la colonne vierge qui lui est destinée. Chaque institution possède en effet généralement son propre cursus et sa propre division des cours de langue, en fonction du volume horaire et du rythme d'enseignement consacré à chaque cours.

Une fois cette colonne complétée, et en fonction des résultats obtenus aux tests, l'examineur positionnera l'étudiant dans le cours qui lui correspond.

En regard de ce positionnement l'étudiant pourra constater son niveau par rapport aux « Niveaux classiques généraux » du Conseil de l'Europe et, par ailleurs, en fonction des unités du DELF et du DALF.

Tests de niveau , Coll. Ressources de classe, Matériel d'évaluation photocopiable, CLE International

SPÉCIAL DELF

UNITÉ A4

Pratique du fonctionnement de la langue

(Les épreuves proposées ici sont placées en 4ème position)

- **Épreuve écrite : « Pratique de la langue écrite (compréhension et expression) »**
(Durée 1 h 30 - Coefficient 1)



Ce vendredi 24 septembre, les agences de presse de la région andine reçoivent la dépêche suivante :

« Le vendredi 24 septembre à 10 h 00 du matin, M. Carlos Nuñez, employé du Service des Espaces Verts de la Mairie de Quito a constaté la disparition de la Vierge du Panecillo. À 10 h 30, la police est arrivée sur les lieux et a interpellé trois suspects ».

Vous, vous connaissez l'identité de ces trois suspects. Anita Chicaiza, vendeuse occasionnelle de fausses statuettes pré-colombiennes. Juan López, un jeune homme qui dormait à l'ombre d'un arbre voisin, et Carlos Nuñez.

ACTIVITÉ 1

L'Inspecteur Gonzalez les interroge. Imaginez les réponses de :

Anita Chicaiza :

L'inspecteur : Quand vous êtes arrivée sur les lieux, avez-vous vu la statue ?

Anita :

L'inspecteur : Et, comme si de rien n'était, vous vous êtes mise à vendre vos statuettes ! Il y avait beaucoup de touristes ?

Anita :

L'inspecteur : Et eux, ils n'ont pas commenté cette disparition ?

Anita :

Juan López :

L'inspecteur : Vous étiez sur le Panecillo quand la statue a été volée !

Juan :

SPÉCIAL DELF - UNITÉ A4

S L'inspecteur : Vous connaissez donc les auteurs de ce mauvais coup !

P Juan :

É L'inspecteur : Alors, c'est vous qui avez volé la Vierge du Panecillo ?

Juan :

C

Carlos Nuñez :

I L'inspecteur : Vous avez parlé au jeune homme qui dormait sous l'arbre ?

Carlos :

A

L L'inspecteur : Quand vous êtes arrivé, que faisait la vendeuse de pseudo antiquités avec les touristes ?

Carlos :

ACTIVITÉ 2

É *L'inspecteur Gonzalez rapporte les résultats de ces interrogatoires au Commissaire Delgado, son supérieur hiérarchique. Imaginez ses propos.*

V Je viens d'interroger les trois suspects. La vendeuse a déclaré que.....

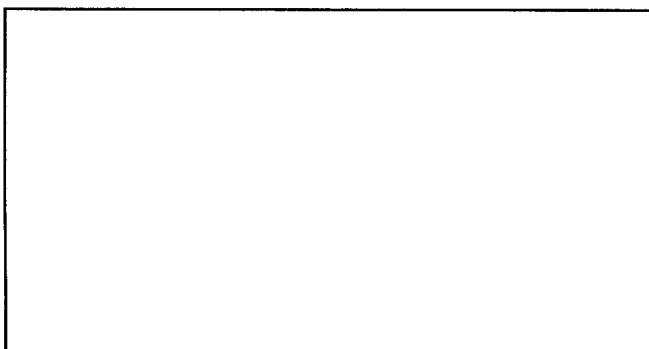
.....

A

L

ACTIVITÉ 3

A *À 11 h 07, le Commissaire Delgado a enfin le temps d'ouvrir son journal. Il y apprend que les Services du Nettoyage ont dû enlever la statue de la Vierge du Panecillo pour des raisons de sécurité. Imaginez l'article du journal.*



L'inspecteur : Vous travaillez au Service des Espaces Verts ?

Carlos :

.....

L'inspecteur : Vous habitez en banlieue. Vous avez un jardin ?

Carlos :

.....

L'inspecteur : Vous aimez les grandes sculptures, n'est-ce pas ?

Carlos :

.....

L'inspecteur : Votre beau-frère possède un camion, n'est-ce pas ?

Carlos :

.....

ACTIVITÉ 4

L'inspecteur Delgado est furieux. Pensez à ce qui lui vient à l'esprit à propos :

de ses collègues du service de nettoyage :

Si ces incapables du service de nettoyage.....

.....

.....

Malgré les circulaires du Directeur général de l'administration,.....

.....

de l'image de Quito à l'étranger

Pourvu que cette nouvelle.....

.....

.....

Il faudra que le Ministère du Tourisme.....

.....

.....

de sa carrière

J'espère que.....

.....

.....

Avec cela, ils ont un prétexte pour que ma demande de promotion.....

.....

.....

RÉPONSES ATTENDUES, SYSTÈME DE NOTATION

ACTIVITÉ 1

*Objectifs : pertinence et cohérence des réponses
emploi spontané de pronoms
Réponses attendues*

Anita Chicaiza :

L'inspecteur : Quand vous êtes arrivée sur les lieux, avez-vous vu la statue ?

Anita (1) : Non, je ne l'ai pas vue, mais moi, vous savez, en Equateur plus rien ne m'étonne !

Anita (2) : Non, je ne l'ai pas vue. Elle n'était plus là.

L'inspecteur : Et, comme si de rien n'était, vous vous êtes mise à vendre vos statuettes. Il y avait beaucoup de touristes ?

Anita (1) : Pourquoi je ne les aurais pas vendues, il faut bien vivre. Des touristes, oui, il y *en* avait beaucoup.

Anita (2) : Oui, je *les* ai vendues, en plus il y avait vraiment beaucoup de touristes.

Anita (3) : Des statuettes, j'*en* vends tous les jours, surtout au mois de septembre, il y a toujours beaucoup de touristes.

L'inspecteur : Et eux, ils n'ont pas commenté cette disparition ?

Anita : Si, bien sûr, ils ont posé beaucoup de questions mais moi, je ne pouvais rien *leur* dire.

Juan López :

L'inspecteur : Vous étiez sur le Panecillo quand la statue a été volée ?

Juan (1) : Oui j'y étais ! oui, j'étais là

Juan (2) : Quand je me suis endormi, elle y était ! Après, je n'en sais rien.

Juan (3) : À vrai dire, je ne m'en souviens pas. J'étais un peu ivre et je n'y ai vraiment pas fait attention.

L'inspecteur : Vous connaissez les auteurs du mauvais coup. Vous savez quelque chose. C'est sûr !

Juan (1) : Non, je ne *les* connais pas, je n'y suis pour rien.

Juan (2) : Si, je *les* connaissais, vous croyez vraiment que je serais resté sur les lieux !

L'inspecteur : Vous avez volé la vierge ?

Juan (1) : Mais non, je ne l'ai pas volée.

Juan (2) : Soyons sérieux ! Je l'aurais cachée dans ma poche !

Juan (3) : Vous avez des preuves ? Non. Alors, croyez moi, je n'y suis pour rien.

Carlos Nuñez :

L'inspecteur : Vous avez parlé au jeune homme qui dormait sous l'arbre ?

Carlos (1) : Non, je ne *lui* ai pas parlé, de toute façon, il dormait.

Carlos (2) : Je ne parle jamais aux ivrognes, ça ne m'intéresse pas.

Carlos (3) : Qui aurait l'idée d'aller parler à un dormeur !

L'inspecteur : Quand vous êtes arrivé sur les lieux, que faisait la vendeuse de fausses statues avec les touristes ?

Carlos (1) : Elle leur parlait de l'enlèvement, mais elle était comme moi, elle n'en savait rien.

Carlos (2) : Elle *leur* vendait des statuettes, elle *en* a vendu des dizaines....

L'inspecteur : Vous travaillez au service des espaces verts ?

Carlos : Oui, monsieur, j'y travaille depuis 10 ans et j'*en* suis très heureux.

L'inspecteur : Vous habitez en banlieue. Vous avez un jardin ?

Carlos : Oui, j'y vis depuis toujours. Un jardin, j'*en* ai un. Pourquoi ?

L'inspecteur : Vous aimez les grandes sculptures ?

Carlos (1) : Oui, je *les* aime, mais pas trop grandes quand même....

Carlos (2) : Les grandes sculptures, je n'y connais rien.

L'inspecteur : Votre beau-frère possède un camion, n'est-ce pas ?

Carlos (1) : Oui, il *en* a un, pourquoi ?

Carlos (2) : Je crois, oui, mais il y a des années que je ne l'ai pas vu.

Notation : Les pronoms en italique sont attendus. On attribuera 1/2 point par réponse pertinente, cohérente et faisant apparaître une compétence dans l'utilisation des pronoms.

SPÉCIAL DELF - UNITÉ A4

ACTIVITÉ 2

**Objectifs : utilisation du discours rapporté
Construction de phrases complexes**

Réponse attendue :

Je viens d'interroger les trois suspects. Anita Chicalza, la vendeuse de fausses statuettes m'a dit que, lorsqu'elle est arrivée sur les lieux, elle n'a rien vu. Elle a ajouté que malgré les nombreuses questions des touristes, elle avait vendu ses statuettes comme si de rien n'était. Quand à Juan López, l'homme qui dormait non loin du monument, il m'a expliqué qu'il dormait et qu'il ne s'était rendu compte de rien car il était ivre. Pour finir, j'ai interrogé Carlos Nuñez, l'employé du service des espaces verts. Lui, m'a dit qu'il travaillait au Panecillo depuis 10 ans. Je crois qu'il est intéressant de noter qu'il aime les grandes sculptures et que son beau frère possède un grand camion.

Grille d'évaluation	
Les propos des trois suspects sont rapportés	/1
Le candidat utilise des verbes comme : dire, déclarer, ajouter, expliquer	/1
Il organise son propos avec des articulateurs variés	/2
Total :	/4

ACTIVITÉ 3

Objectif : mise en forme d'une note de presse

Réponse attendue :

AVIS A LA POPULATION DE QUITO

Aujourd'hui à 7 h. du matin, les services de nettoyage de la ville de Quito ont procédé à l'enlèvement de la Vierge du Panecillo. Ce monument, qui fait partie de notre patrimoine culturel, n'avait jamais pu être nettoyé, c'est pourquoi, le Maire de Quito a décidé de transporter celui-ci jusqu'au hangar de nettoyage du service de la mairie, afin de lui donner une seconde jeunesse.

D'après une circulaire provenant de la mairie, la Vierge devrait regagner le Panecillo demain en fin d'après-midi. À 20 h, le maire de la ville se rendra sur les lieux pour l'inauguration du monument restauré. Les maires des villes de Guayaquil, Cuenca et Loja ainsi qu'une bonne partie de la population de Quito devraient se retrouver pour partager ce grand moment.

Grille d'évaluation

Traits formels d'une note de presse : titre ; paragraphes	/2
Registre de langue ton ; commentaires	/2
Total :	/4

ACTIVITÉ 4

**Objectifs : emplois de : l'indicatif, futur,
du conditionnel présent, du subjonctif présent
connaissance d'organismes logiques usuels**

Réponses attendues :

de ses collègues du service de nettoyage :

(1) Si ces incapables du service de nettoyage avaient annoncé la nouvelle plus tôt, je n'aurais pas perdu ma journée ou

Si ces incapables du service nettoyage étaient plus responsables, nous n'en serions pas là.

(2) Malgré les circulaires du Directeur général de l'administration, les fonctionnaires du service de nettoyage ignorent toujours ce que c'est que la circulation de l'information.

de l'image de Quito à l'étranger :

(1) Pourvu que cette nouvelle ne soit pas lue à travers le monde entier.

(2) Pourvu que cette nouvelle ne devienne pas un sujet de plaisanterie à l'étranger.

(1) Il faudra que le ministère du tourisme recommence une campagne de promotion.

(2) Il faudra que le ministère du tourisme surveille ce genre de choses.

de sa carrière :

(1) J'espère que le commissaire sera indulgent avec moi.

(2) J'espère que le commissaire n'aura pas lu la nouvelle avant moi !

(1) Avec ça, ils ont un prétexte pour que ma demande de promotion soit refusée.

(2) Avec ça, ils ont un prétexte pour que ma demande de promotion parte au panier.

(3) Avec ça, ils ont un prétexte pour que ma demande de promotion ne soit plus à l'ordre du jour.

Notation : On attribuera 1 point par réponse cohérente.

● **Épreuve orale : Phonétique, rythme, intonation, structures de la langue**
(Durée 15 minutes - préparation 30 mm - coefficient 1)

EXERCICE 1 :

Vous allez entendre un reportage enregistré à la radio.

Vous aurez tout d'abord *deux minutes* pour lire les questions.

Puis, vous entendrez **deux fois** l'enregistrement, avec une pause de trois minutes entre les deux écoutes.

Les questions suivent l'ordre du texte.

Questions

Cochez la bonne réponse...

1. La dame qui raconte était...

- mère célibataire divorcée veuve

2. Elle avait...

- trois enfants deux enfants un enfant

3. L'une des petites filles avait...

- six ans cinq ans un an

4. La nourrice était...

- célibataire divorcée on ne sait pas

5. La nourrice avait...

- trois enfants deux enfants un enfant

6. La nourrice est restée dans la famille d'accueil pendant...

- trois mois un mois cinq mois

7. C'est dans la famille d'accueil que la nourrice passe ...

- le réveillon de Noël le réveillon du 31 décembre

8. Par la suite, la nourrice...

- revient pour chercher le bébé
 revient pour revoir la famille ne revient plus

9. Quel titre donnez-vous à cette histoire ?

EXERCICE 2 : AFFIRMATION, INTERROGATION OU EXCLAMATION ?

Laquelle des trois phrases avez-vous entendue ? Mettez une croix dans la bonne case.

- a) Tu viens demain.

b) Tu viens demain ?

c) Tu viens demain !
- a) Il ne sait jamais rien.

b) Il ne sait jamais rien ?

c) Il ne sait jamais rien !

- a) C'est bien.

b) C'est bien ?

c) C'est bien !
- a) Elle n'est jamais d'accord.

b) Elle n'est jamais d'accord ?

c) Elle n'est jamais d'accord !
- a) C'est pas juste.

b) C'est pas juste ?

c) C'est pas juste !

EXERCICE 3 : INTONATION

Écoutez les phrases suivantes et dites ce qu'elles expriment.

Phrase	surprise	joie	peur	colère
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				

EXERCICE 4 : QUELLE PHRASE ENTENDEZ-VOUS ?

Indiquez par une croix la phrase que vous avez entendue.

- ils s'en vont il sent bon
- vous avez dansé vous savez danser
- attention à la marche ! attention à la marge !
- il apprécie la glace il apprécie la classe
- je suis contre les rites je suis contre les rides
- elle n'a plus un sou elle n'a plus un chou

SPÉCIAL DELF - UNITÉ A4

7. ici, il y a beaucoup de ruches ici, il y a beaucoup de Russes
8. c'est un veau mâle c'est un beau mâle
9. les paquets et les carreaux les pagaies et les garrots
10. du vin et du pain tu vends et tu peins

EXERCICE 5 : LIAISONS ET ENCHAÎNEMENTS

Écoutez et notez les liaisons et les enchaînements que vous avez entendus, quand il y en :

a) Exemple : Elle aime dormir dans un jardin.

- Comment allez-vous ?
- Chacun son tour !
- L'avion atterrit.
- Tu es arrivé ?
- C'est très intéressant ce qu'elle propose.
- Je vais essayer.
- Quand tu verras Isabelle, dis-lui de me téléphoner.
- Tout à fait d'accord !
- Vous habitez ici depuis quand ?
- Ils vivent à Rome.

EXERCICE 6 : NASALES

a) Mettez une croix dans la colonne correspondante si vous entendez au moins 1 fois le son [ã]

Exemple : maman → (x)

Phrase	1	2	3	4
son [ã] entendu				

b) Mettez une croix dans la colonne correspondante si vous entendez au moins 1 fois le son [õ]

Exemple : bonjour → (x)

Phrase	1	2	3	4
son [õ] entendu				

c) Mettez une croix dans la colonne correspondante si vous entendez au moins 1 fois le son [ɛ̃]

Exemple : matin → (x)

Phrase	1	2	3	4
son [ɛ̃] entendu				

TRANSCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT

- Vous allez nous raconter une histoire de nourrice, c'est ça ?
- nourrice complètement ... euh ... très surprenante
- Oui, allez-y !
- J'élevais deux petites filles. J'étais veuve et j'avais deux petites filles de 5 et 4 ans. Et j'avais besoin d'une nourrice pour garder mes filles.
- Oui...
- J'avais une amie, qui était assistante sociale qui me dit : « Écoute, je connais quelqu'un qui va sortir de la maternité avec un bébé et qui pourrait garder tes filles en même temps qu'elle élèverait son bébé ». Je lui dis « Et moi, j'ai de la place pour prendre la maman et le bébé pour garder mes filles ». C'était au mois d'octobre. Tout se passe bien, octobre, novembre, décembre. Tout se passe bien. La maman me demandait de temps en temps de sortir le soir et je gardais le bébé. Mais c'était un arrangement parce que je trouvais qu'elle était jeune et puis, elle voulait sortir, pourquoi pas ?
- Pour prendre l'air, un petit peu...
- Oui. Et puis voilà, je passe les fêtes de Noël avec elle, bien sûr, avec ma famille. Elle les passe avec nous. Cadeaux à bébé. Puisque j'avais tout payé à bébé. Le bébé n'avait rien, pas de vêtements, pas de landau, rien !
- Oui...
- Donc, j'avais tout payé. Et puis, Noël passé, pas de problèmes. Et puis, dans la semaine, elle m'annonce qu'elle veut sortir pour le réveillon du 31 décembre. Je me dis, de toutes façons, je reste avec mes filles à la maison, que j'en garde 3 ou que j'en garde 2, ça ne me pose pas de problèmes.
- Ça ne change pas grand chose...
- Oui, voilà, ça ne change pas grand chose. Le problème, c'est que la maman n'est jamais revenue.
- Pardon ?
- La maman n'est jamais revenue.

CORRIGÉ ET BARÈME

EXERCICE 1 :

1. veuve
2. deux enfants
3. cinq ans
4. on ne sait pas
5. un enfant
6. trois mois
7. Noël
8. ne revient plus

1 point x 8 = 8 points + 2 points pour le titre

TOTAL : 10 points

TRANSCRIPTION DES ENREGISTREMENTS

EXERCICE 2 :

1. Tu viens demain ?
2. Il ne sait jamais rien.
3. C'est bien ?
4. Elle n'est jamais d'accord.
5. C'est pas juste

EXERCICE 3 :

- | | |
|-------------|--------------------------------|
| 1. peur | Et tu ne l'as pas vu ! |
| 2. peur | Tu dors ? |
| 3. colère | Tu n'en as pas racheté |
| 4. surprise | Tu as déjà fini la bouteille! |
| 5. joie | Tu l'as trouvé ! |
| 6. colère | Retourne dans ta chambre |
| 7. surprise | Il ne t'a pas laissé entrer ?! |
| 8. joie | Ça y est ! J'ai payé ! |
| 9. peur | Il habite au-dessus... |

EXERCICE 4 :

1. ils s'en vont
2. vous avez dansé
3. attention à la marche
4. il apprécie la classe
5. je suis contre les rites
6. elle n'a plus un chou
7. ici, il y a beaucoup de ruches
8. c'est un veau mâle
9. les pagaies et les garrots
10. tu vends et tu peins

EXERCICE 5 :

1. Comment allez-vous ?
2. Chacun son tour
3. L'avion atterrit.
4. Tu es arrivé ?
5. C'est très intéressant ce qu'elle propose.
6. Je vais essayer.
7. Quand tu verras Isabelle, dis-lui de me téléphoner.
8. Tout à fait d'accord !
9. Vous habitez ici depuis quand ?
10. Ils vivent à Rome.

EXERCICE 6 :

- a)
1. En septembre, on s'inscrit en cours de français.
 2. Un petit effort, et on y est !
 3. Tes cousins viennent au restaurant italien ?
 4. On prend un verre tout à l'heure ?

b)

1. Ma tante vous invite au thé dansant.
2. Ces plantes aiment l'ombre.
3. Cette bougie sent l'ambre.
4. Vous acceptez son invitation ?

c)

1. Tu le vois ce sapin au fond de la cour ?
2. Votre proposition m'intéresse.
3. C'est pas marrant du tout !
4. Les Dupont boivent comme des trous.

(Luxembourg - Session septembre 97)



Comment mesurer ses compétences en français ?

L'exemple du TEF

« Quel niveau de français faut-il posséder pour effectuer ses études ou suivre un stage de formation professionnelle en France ? Etrangement, la réponse à cette question demeure assez énigmatique » (1)... Interrogation pertinente sur un sujet très actuel... Plusieurs grandes écoles, certaines universités et de nombreuses entreprises, qu'elles soient francophones ou travaillant en étroite relation avec une institution francophone, sont aujourd'hui de plus en plus confrontées à un problème épineux : comment sélectionner et/ou recruter efficacement une personne de langue maternelle non française ? Jusqu'alors, les établissements de formation fabriquaient leur propre mode d'évaluation - quand ils en avaient un ! -, et les surprises se révélaient parfois nombreuses : étudiant mal évalué et orienté vers une formation qu'il ne pouvait pas suivre, ou encore chef d'entreprise ne disposant pas des crédits ou du temps nécessaires pour évaluer les besoins en langue de ses collaborateurs.

La création il y a un an du TEF, Test d'évaluation de français, permet désormais de combler un vide. Acteur majeur dans le domaine de l'éducation (13 000 élèves en formation initiale et formation continue), connue et reconnue internationalement pour ses certifications dans le domaine du français des affaires et des professions, la Chambre de Commerce et d'industrie de Paris (CCIP) a d'abord conçu le TEF comme une réponse adaptée à ses propres besoins, pour ses établissements d'enseignement (Groupes CPA, HEC, ESCP, EAP, ESIEE, NEGOCIA, ...) qui chaque année accueillent 20 à 25 % d'étudiants étrangers. Forte des premiers résultats obtenus, la CCIP a décidé

ensuite de lancer ce test d'évaluation sur le marché. Les entreprises, d'une part, l'utilisent pour leur politique de gestion des ressources humaines à l'international ; les institutions de formation, d'autre part, disposent du TEF pour harmoniser les conditions d'admission des étudiants étrangers et promouvoir plus facilement et plus efficacement le système éducatif français auprès de ce public étranger.

Test standardisé, prêt à l'emploi, corrigé avec rapidité, objectivité et fiabilité, le TEF a nécessité, pour être mis au point, de longs mois de travail et une équipe aux compétences diverses : des spécialistes de l'évaluation, des didacticiens, des enseignants de Français Langue Etrangère, des statisticiens, des experts en informatique, sans compter les nombreux professeurs qui testent les différentes épreuves et donnent leur avis. Partant du constat que le TEF devait être un outil d'évaluation efficace à moindre coût, les concepteurs du TEF ont choisi judicieusement et de façon cohérente les épreuves les plus représentatives, en adéquation avec les objectifs de l'évaluation. Le résultat, c'est un instrument qui fournit au candidat un nombre de points lui permettant de se situer dans chaque compétence testée. Il lui apporte également une évaluation qualitative : deux candidats, obtenant un total de points identique, ne reçoivent pas forcément les mêmes commentaires. Cette originalité constitue un atout important de l'évaluation fournie.

Ainsi, ces résultats détaillés et cette évaluation qualitative établissent un bilan détaillé des compétences du candidat à un moment donné. En début d'apprentissage, le

(1) La Lettre du CIES (Centre international des étudiants et stagiaires), numéro 12, septembre 1998, P. 1

TEF lui fournit un diagnostic sur ses besoins, des indications précieuses sur les acquis et les progrès accomplis en cours d'apprentissage, et enfin une attestation officielle du niveau atteint au terme de la formation.

Concrètement, le TEF propose trois épreuves obligatoires à sélection de réponse, représentant 150 questions au total : *Compréhension écrite* (50 questions), *Compréhension orale* (60 questions), *Lexique et structure* (40 questions). L'ensemble de ces épreuves dure 2 heures 30. Le candidat peut ensuite compléter cette évaluation initiale par deux épreuves facultatives : *Expression écrite* (1 heure) et *Expression orale* (35 minutes). L'objet principal de l'évaluation proposé par le TEF est l'évaluation de l'aptitude à utiliser la langue française dans le discours quotidien, sur des sujets pratiques et actuels, à différents niveaux de complexité.

Toutes ces épreuves s'appuient sur des supports et des activités variés, menant à la réalisation d'objectifs spécifi-

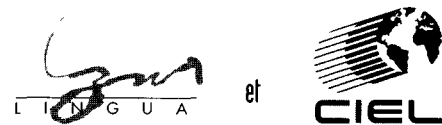
ques et très diversifiés. Le TEF ne nécessite aucune préparation préalable : toutefois, un manuel est envoyé aux candidats inscrits, avant de passer le test, pour leur permettre de se familiariser avec les épreuves. Les inscriptions sont acceptées toute l'année. Le TEF n'est pas un produit fixe : il propose des jeux d'épreuves différents pour chacune des six sessions prévues en 1999.

Faire passer le TEF à ses étudiants ou collaborateurs demande une organisation simple mais rigoureuse : les conditions de passation du test doivent être partout les mêmes afin de garantir aux candidats une évaluation identique au plan international. À cette fin, la CCIP gère entièrement la conception et la correction (à l'exception de l'expression orale) des épreuves.

Les institutions intéressées pour faire passer le test peuvent contacter la CCIP (2). Le TEF est déjà proposé dans plus de 15 pays et les demandes d'agrément de centres continuent à affluer...

Emmanuel Soyier - Responsable TEF

(2) s'adresser à : TEF - CCIP - DRI/E - 28, rue de l'Abbé Grégoire - 75279 Paris Cedex 06 - Tel : 01 49 54 28 64
Télécopie : 01 49 54 28 90 - E-mail : esoyier@ccip.fr - <http://www.fda.ccip.fr>



présentent sur internet :

BONJOUR DE FRANCE !

Un nouvel outil
interactif pour faciliter
votre apprentissage
du français.

[\[http://www.bonjourdefrance.com\]](http://www.bonjourdefrance.com)

Conçu par le CIEL de BREST et l'école Azurlingua de Nice, centres spécialisés dans l'apprentissage du Français langue étrangère.

CIEL de BREST
Rue du Gué Fleuri - B.P. 35 - 29480 LE RELÈÇQ-HERVON
Tél. : +33 (0)2 98 30 57 57 - Fax : +33 (0)2 98 28 26 95

AZURLINGUA
25, Bd raimbaldi - 06000 NICE
Tél. : +33 (0)4 93 62 01 11 - Fax : +33 (0)4 93 62 22 56

Tunisie : évaluation des compétences des élèves

Dans son numéro 9, la Lettre de l'Association tunisienne des professeurs de français (ATPF) fait part de l'état d'avancement des travaux du groupe de recherche sur l'évaluation des compétences des élèves à la fin de l'Enseignement de base. Après avoir exposé le déroulement de l'étude, les auteurs tirent les premières conclusions...

1. Inscription de la recherche dans son contexte

L'ATPF a initié une recherche sur les performances des élèves en expression écrite à la fin de l'Enseignement de base (c'est-à-dire après neuf années de scolarité). Celle-ci s'inscrit dans le prolongement d'une étude qui a réuni quatre pays ayant le français comme langue maternelle : la France, la Communauté française de Belgique, le Québec et le Nouveau-Brunswick. Un groupe de chercheurs du Nord baptisé DIEPE (Description Internationale des Enseignements et des Performances en matière d'écrit) a été constitué en 1992 et s'est donné deux objectifs :

- décrire et comparer les conditions et les pratiques de l'enseignement et de l'apprentissage de l'expression écrite à la fin de neuf ans de scolarité ;
- étudier les liens entre les compétences décrites à partir des tests d'évaluation et les caractéristiques de l'enseignement/apprentissage de la production écrite.

Cette recherche s'est servie de tests (une épreuve de langue et une épreuve de rédaction) ainsi que des questionnaires administrés auprès d'un échantillon représentatif d'enseignants et d'élèves¹.

L'ATPF a été sollicité, à côté d'autres associations d'enseignants de français dans les pays du Sud (le Sénégal, le Maroc, le Liban et l'Égypte), pour participer à une étude similaire dans le contexte du français langue seconde (FLS). En 1997, une équipe de recherche coordonnée par un comité de pilotage a été constituée.

2. Déroulement de l'expérimentation

À la suite de plusieurs réunions, l'équipe a délimité le cadre précis de la recherche ainsi que son déroulement. Elle a sélectionné l'échantillon des élèves et a opéré l'adaptation au contexte tunisien des outils déjà utilisés par le groupe DIEPE.

Une expérimentation a été réalisée auprès d'un nombre réduit d'élèves. Caractéristiques : élèves du lycée Fouchana, localité suburbaine située à 15 kilomètres au Sud-Ouest de Tunis ; âge compris entre 15 et 18 ans ; origine socio-professionnelle : enfants d'ouvriers dans leur majorité.

Deux enseignants du lycée Fouchana ont communiqué au groupe de pilotage quelques détails sur les conditions de passation : difficultés rencontrées par les élèves, opportunité du volume horaire imparti à la réalisation des tests...).

Une réunion avec les enseignants collaborateurs a été consacrée à la lecture et à l'explication des modalités et des critères de correction des épreuves. Une grille d'évaluation leur a été fournie afin que la correction se fasse conformément à l'esprit du projet DIEPE.

3. Analyse des résultats

Methodologie

L'équipe a choisi d'analyser les résultats en fonction des objectifs suivants :

- déterminer le taux de réussite de chaque item ;
- considérer le taux de réussite des différents items visant un même objectif, dans le cadre d'un exercice ou d'un ensemble d'exercices
- confronter les résultats à ces deux niveaux et émettre des hypothèses
- retenir un indice précis, révélateur de la maîtrise d'une compétence ou au contraire, d'une difficulté
- partir des résultats analysés à ces différents niveaux pour porter un jugement nuancé sur l'acquis des élèves et, par ce biais, sur les modes d'apprentissage en classe de français.

4. Difficultés

Les difficultés ont surgi à toutes les étapes d'adaptation des tests et de définition des critères d'évaluation ainsi qu'à tous les niveaux de l'analyse des résultats.

L'évaluation se veut objective et scientifique. Pourtant des difficultés ont été rencontrées au niveau :

- du choix des contenus à conserver ;
- du nombre d'items à retenir ;
- de la présentation des exercices à adopter ;
- de la sélection des compétences à évaluer ;
- des critères de référence à privilégier pour juger qu'un objectif est atteint ou pas.

¹Cette recherche a fait l'objet d'une publication : Savoir écrire au secondaire. Étude comparative auprès de quatre populations francophones d'Europe et d'Amérique. Groupe DIEPE. De Boeck. 1995

5. Commentaire des résultats et recommandations

Les exercices les mieux réussis par les élèves sont ceux dont l'objectif consiste à :

- trouver un terme générique pour déterminer un champ lexical ;
- repérer et relever les termes de reprise ;
- employer les temps du récit ;
- identifier et distinguer des figures du discours ;
- appliquer quelques règles de versification ou d'orthographe.

Les exercices relevant de la production écrite sont souvent moins bien réussis.

L'analyse des résultats a permis de constater que l'enseignement du vocabulaire reste fragmentaire. Une place plus grande devrait être laissée à cet apprentissage, avec des objectifs mieux définis et une progression plus pertinente.

Il faudrait enrichir le vocabulaire de l'apprenant :

- en lui faisant découvrir les différents types de relations lexicales et sémantiques qui s'établissent entre les mots dans des discours et des genres de textes variés,
- en multipliant les occasions dans lesquelles il est amené à utiliser le dictionnaire,
- en variant les situations permettant à l'apprenant d'employer tant à l'oral qu'à l'écrit le lexique acquis.

L'objectif final de cet enseignement étant :

- d'aider l'élève à mieux comprendre les textes écrits, les nuances et les fonctions du discours oral,
- de le préparer à réinvestir de manière précise et pertinente le lexique acquis dans ses productions orales et écrites, afin de mieux communiquer avec les autres.

Cette étude a montré la difficulté des élèves à conjuguer des verbes, à choisir des temps, des modes et des formes en adéquation avec un contexte.

Aussi, il serait utile de :

- vérifier de façon plus précise les formes verbales maîtrisées par les élèves ;
- consolider les acquis et les dépasser progressivement, en introduisant de nouvelles formes et en multipliant les exercices de conjugaison dans des contextes variés ;
- impliquer l'élève dans le travail d'analyse de la langue, l'exercer à réfléchir sur le fonctionnement des structures proposées ;

Les exercices évaluant les compétences des élèves à analyser, à interpréter et à transformer ou produire un discours, indiquent des failles dans la formation des apprenants.

Il serait donc important de mettre en œuvre une méthodologie qui s'appuierait sur trois principes :

- multiplier les exercices de production et les varier ;
- proposer des tâches diverses permettant aux apprenants de réinvestir des connaissances complexes (conceptuelles, contextuelles...);
- travailler sur un type de texte déterminé, à travers une suite organisée ;
- mettre en œuvre une méthodologie qui s'appuierait sur trois principes essentiels :

- . décomposer l'activité de production ;
- . simplifier les tâches d'écriture ;
- . travailler sur les unités linguistiques isolées et exercer les élèves à les investir dans leurs productions.

Conclusion :

L'analyse des résultats des tests de français évaluant les acquis des élèves à la fin de la neuvième année de l'Enseignement de Base, permet de relever les constances suivantes :

- l'élève est capable de répondre correctement quand il s'agit de remplir une tâche simple :
- . identifier des faits de langue ;
- . repérer des unités linguistiques ;
- . nommer un type de relations lexicales.

Il rencontre des difficultés lorsqu'il s'agit de :

- d'opérer des transformations syntaxiques et/ou énonciatives ;
- de réinvestir une règle soit pour obtenir un mot nouveau, soit pour modifier la structure syntaxique d'une phrase ;
- de démontrer des compétences d'analyse et de synthèse.

Compte tenu de ces remarques, il semble que l'enseignement dispensé privilégie plutôt les compétences d'acquisition des contenus aux dépens des compétences qui font appel à la réflexion, à l'analyse, à la synthèse et qui sont susceptibles d'assurer l'autonomie de l'élève ; objectif central et fondamental dans le programme de français de l'enseignement secondaire.

En outre, à l'issue de cette première étape de la recherche, il est souhaitable de :

- réduire le nombre des épreuves et des sections ;
- modifier certains exercices de vocabulaire ;
- simplifier les consignes ; adapter davantage les contenus des épreuves au contexte tunisien d'enseignement/apprentissage.



Bulletin météorologique

L'Univers du français poursuit la publication des fiches pédagogiques reçues suite à l'appel à contributions lancé dans le bulletin n° 74 (juin 97).

L'émission est diffusée une dizaine de fois par jour, se référer au programme de télévision ou au site internet de TV5.

FICHE D'EXPLOITATION

NIVEAU : INTERMÉDIAIRE et SURTOUT AVANCÉ (étudiants)

Youssef Ait Hammou - Maroc

1. DESCRIPTION DU DOCUMENT

Titre : météo internationale, la météo de cinq continents

Diffusion : quotidienne - Durée : 3 à 5 minutes - Production : TV5

2. DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

2.1. Objectifs : trois objectifs sont assignés à l'utilisation du bulletin météorologique dans la classe de français :

* langue :

- déterminer les différents adverbes circonstanciels de temps et de lieu
- maîtriser le vocabulaire de l'espace, de la météorologie et de la géographie

* communication :

- exprimer le doute, la probabilité et la certitude
- codes et symboles du bulletin météo (approche interculturelle)

* culture :

deviner le substrat culturel et la nationalité des bulletins météo à travers le non-verbal

2.2. public : étudiants en histoire et géographie par exemple

2.3. cours : techniques d'expression et de communication françaises

2.4. durée de séance : deux séances de 2 heures

2.5. matériel : Audiovisuel + photocopies + tableau

3. ITINÉRAIRES

3.1. Approche globale du document

a - Prise de notes 1 : après visionnement intégral du document, les étudiants sont appelés à remplir le questionnaire suivant (Le Quintillien) :

	qui ?	quoi ?	à qui ?	pourquoi ?	quand ?	où ?	comment ?	avec quels effets ?
Documents								

N. B. : La mise en commun consistera à confronter les différentes propositions et à les synthétiser au tableau

b - Prise de notes 2 : classement du contenu (les informations essentielles) selon les paramètres suivants : générique, température (hier, aujourd'hui, demain), pluie et orage, bilan et prévision.

c - Après visionnement du document, classer dans l'ordre les informations.

d - Diviser la classe en deux groupes :

G1 : noter toutes les informations concernant un micro-climat (l'Afrique du Nord, par exemple)

G2 : noter toutes les informations portant sur le micro-climat.

Après quoi, procéder à la mise en commun des informations recueillies.

e - Sans le son, visionner le document et deviner les commentaires. Les confronter avec le document original, tout en corrigeant, modifiant et discutant.

f - Après visionnement, distribuer une liste de mots (avec éventuellement des mots intrus) tirés du document. Demander aux étudiants d'en déterminer la source : l'image, le son, le graphisme, l'écrit.

	SON	IMAGE	ÉCRIT	GRAPHISME
mot 1				
mot 2				
mot 3				
mot 4				
mot 5				

3.2. Langue

3.2.1. Le temps

a - repérage des temps verbaux dans la réplique du présentateur (voix off et voix in) : passé, présent, futur.

b - repérage des formes de verbes (terminaisons)

c- repérage des adverbes circonstanciels de temps et leur classement

	adverbes de temps évoquant		
	<i>une date</i>	<i>une époque</i>	<i>une fréquence</i>
<i>Phrase 1</i>	avant-hier, hier, demain, la veille, le surlendemain	auparavant, maintenant, désormais, plus tard	quelquefois, parfois, souvent
<i>Phrase 2</i>			
<i>Phrase 3...</i>			

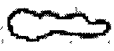



N. B. : les adverbes relevés sont réemployés dans de nouvelles phrases

3.2.2. L'espace

a - Présenter une fiche d'identité courte et concise d'une ou deux villes citées dans le bulletin météo (fondation, nombres d'habitants, aperçu historique très bref de la ville - en trois ou quatre points -, son rôle géopolitique en trois ou quatre notions essentielles).

Cette activité peut se faire à deux ou en petits groupes. Chaque groupe choisit des villes différentes. La mise en commun peut se faire de manière ludique. Chacun lit la ou les fiches d'identité de la ou des ville(s) choisie(s) sans les nommer. Les autres groupes devinent de quelle ville il s'agit.

b - Associer aux symboles suivants des mots que vous avez entendus dans la bande son

	
	
	
	
etc...	

Puis, élargir le champ lexical relatif à chaque symbole : exemple : nuage, nuageux, couvert, gris, voilé, cumulo-nimbus, etc...

c - Associer les mots suivants avec leurs définitions respectives et déterminer leur champ sémantique : cumulo-nimbus, altostratus, cirrostratus, cirrus, nimbostratus.

d - Trouver le mot intrus et justifier : exosphère, sphère, thermosphère, mésosphère, stratosphère, troposphère, atmosphère...

e - En s'aidant d'un dictionnaire classique ou multimédia, classer les mots suivants dans des rubriques stables : beau temps, averse, grosse pluie, bruine, nuageux, pluie, grêle, grésil, neige, vent d'est, vent d'ouest, mousson, chergui, alizé, orage, trombe, brume, brouillard, canicule, thermomètre, températures maximales (minimales)

f - Classer les adverbes circonstanciels de lieu contenus dans le document selon les critères suivants :

- adverbes relatifs à l'énonciateur : ici, là, ailleurs, loin, près, alentour...
- adverbes relatifs à un repère : arrière, avant, contre, dedans, dessus, dessous.

3.3. Communication

a - Repérer dans le document les expressions d'opinion (exprimant la modalisation de l'énoncé par l'énonciateur) :

- la certitude : c'est sûr, certain, clair, je suis persuadé, convaincu
- le doute : je ne crois pas, cela m'étonnerait...
- la probabilité : sans doute, il serait possible...

b - Repérer les symboles visuels sur la carte et les comparer avec d'autres bulletins météo (télévision ou presse écrite)

	TV5	RTM	2M	RAI	MBC	Le monde	...
température							
pluie							
neige							
vents							
ouragan							
soleil							
nuage							
pression							

N. B. RTM (radio-télévision marocaine), 2M (deuxième chaîne marocaine fortement francophone), MBC (chaîne arabe)

c - Fabrication de l'information météorologique : sensibiliser les étudiants aux contraintes télévisuelles qui régissent la création du bulletin météo.

Procédure :

- 1 - recueillir l'information dans la presse écrite et à la radio
- 2 - établir le texte définitif
- 3 - rechercher les symboles et la carte du pays
- 4 - tournage et montage
- 5 - Un groupe qui n'a pas assisté à toutes ces opérations devra rédiger le texte du bulletin météo à partir du document vidéo réalisé par les autres.

N. B. : La classe est divisée en groupe pour effectuer les exercices sus-mentionnés.

3.4. Culture et prolongements interculturels

- 1 - l'expression de la météo dans des textes littéraires : roman, nouvelle, poésie

2 - météorologie et grands événements historiques dans les livres d'histoire

3 - les indices météorologiques populaires : la grenouille, les hirondelles, l'omoplate d'un mouton...

4 - expressions figées et dictons relatifs à la pluie, l'orage, le ciel, le soleil...

5 - jeu : utiliser le capital linguistique relatif au climat pour caractériser le climat de la classe : il y a de l'orage dans l'air, la classe est sous haute pression, on dégèle les relations...

6 - les onomatopées françaises et marocaines du vent, de la pluie et de l'orage

7 - deviner la nationalité d'une chaîne à partir de son bulletin météo (sans le son). Préciser les différents indices.

L E carnet DE L' U N I V E R S

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF, ancienne AUPELF-UREF), opérateur direct du Sommet de la Francophonie, vient de réunir les 16, 17 et 18 novembre à Montréal et Ottawa son conseil d'administration.

À cette occasion, le Conseil d'administration a renouvelé pour quatre ans le mandat du Recteur Michel Guillou à la tête de l'exécutif de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Le vote a eu lieu à bulletins secrets. Sur 21 membres présents à Montréal, 2 n'ont pas pris part au vote ; les 19 autres ont reconduit Michel Guillou dans ses fonctions.

Le Conseil d'administration de l'AUF est composé de responsables universitaires (recteurs ; présidents d'universités ; directeurs de grandes écoles, de centres de recherche...) représentant toutes les régions de la Francophonie ; Belgique, Bulgarie, Burundi, Canada, Côte d'Ivoire, France, Liban, Madagascar, Maroc, Sénégal, Suisse, Québec, Tunisie, Vietnam.

Contacts presse : Sophie Lecourt Tél : 33 (0)1 44 41 42 75
Marie Bucaille Tél : 33 (0)1 44 41 42 52
Fax : 33 (0)1 44 41 18 19

CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

Organisée en collaboration avec le CNRS, «Magma» est une exposition qui se tient jusqu'au 28 février prochain à la Cité des Sciences, sur le thème des phénomènes volcaniques.

Antonio Biasiucci, photographe italien, a capturé les moments forts d'une catastrophe naturelle, alliant ainsi sa vision d'artiste au savoir scientifique. Quatre-vingts photographies sont rassemblées et accompagnées de textes explicatifs. Cinq volcans du Sud de l'Italie : le Vésuve, l'Etna, le Stromboli, le Vulcano et les champs Phlégréens ont été examinés sur une décennie.

Leur étude est essentielle, tant pour l'aménagement du territoire que pour la prise en considération des risques naturels en vue d'une prévention efficace.

Renseignements et réservations pour les classes :
33 (0)1 40 05 12 12. Fax : 33 (0)1 40 05 81 90

CAHIERS DU CLUB DE GRAMMAIRE

Dans son numéro de novembre 1998, le Club de la grammaire revient sur la XVII^e Biennale de langue française qui s'est tenue à Neuchâtel l'an passé et propose le texte de l'intervention de Dominique Soudais, directeur marketing aux Éditions Larousse sur le thème : «Le petit Larousse, un outil papier et multimédia».

Cahiers du Club de la grammaire, n° 95, novembre 1998

CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Le Centre national d'enseignement à distance (CNED) lance sur les réseaux un site de promotion dédié à la valorisation de l'**enseignement à distance**, mode de formation adapté à tous, original et moderne <http://www.alaska.fr/EAD>.

Le CNED a choisi depuis longtemps Internet pour promouvoir sa plate-forme de services de formation.

Ce site de promotion s'adresse :

- aux individus à la recherche d'une formation permettant de préparer des concours et examens officiels ;
- aux personnes à la recherche d'un **complément de formation** qui trouveront des **cours adaptés aux contraintes de la situation professionnelle ou personnelle de chacun** ;
- aux parents et conseillers pédagogiques qui découvriront une **offre très sérieuse de formations organisée sous l'égide du Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie**.

En proposant une navigation très simple, ce site permet donc :

- de **découvrir** l'enseignement à distance ;
- d'**accéder à un catalogue interactif de 3 000 formations** sur le Campus Électronique du CNED ;
- de **recevoir une documentation** complète
- de **télécharger gratuitement un économiseur d'écran** créé pour l'occasion.

Par le biais de ce site, vous pouvez accéder au site institutionnel du CNED (www.cned.fr)

et à la plate-forme de services, le Campus Électronique (www.campus-electronique.tm.fr).

SPÉCIAL EXPOLANGUES 99

La Cité des Sciences et de l'Industrie sera présente au XVII^e salon Expolangues qui se tiendra à la Grande Halle de la Villette, du mercredi 27 janvier au dimanche 31 janvier 1999 (stand B 42). Vous pourrez obtenir des renseignements sur les expositions, les animations et les ressources pédagogiques de la Cité dans les classes Villette internationales « Science en français ».

Le thème du salon est cette année « La langue française et la francophonie ». Dans ce cadre, la Cité des Sciences organise une conférence le mercredi 27 janvier, de 12 h 30 à 13 h 30, en salle Lomé, pour présenter sa nouvelle exposition « Les sons » qui ouvrira en mars 1999. Cette conférence, intitulée : « Combien de sons faudrait-il apprendre pour parler toutes les langues ? », présentera la diversité et les ressemblances des sons dans les langues parlées dans le monde et comment les interpréter en terme de capacité humaine dans le domaine de la parole. Elle sera animée conjointement par Françoise Vallas, de la Cité des Sciences, Nathalie Vallée et Louis-Jean Boë de l'ICP (Institut de la communication parlée) de l'Université Stendhal de Grenoble, un des partenaires de l'exposition.

Chaque année, 30 000 visiteurs dont 12 000 professionnels viennent trouver à Expolangues les dernières méthodes de langues adaptées à leurs niveaux et à leurs besoins tout en découvrant de nouvelles cultures.

Les visiteurs auront, par ailleurs, l'occasion de prendre des cours de langues gratuits (indonésien, italien, arabe, tibétain...), de tester leur niveau de langue (français, anglais, espagnol, italien) ou de découvrir l'espace international.

27 janvier : journée exclusivement réservée aux professionnels - Renseignements : (33) (0) 1 41 90 47 60

LA REVUE W+B

La revue W+B (Wallonie/Bruxelles) a consacré l'un de ses derniers numéros à la poésie. Depuis les «grands témoins du siècle» au «petit répertoire de jeunes talents», en passant par «la poésie sur internet», W + B est partie à la découverte de cette forme d'écriture, sur tous les tons et dans toutes les formes... De très belles «Échappées poétiques» dans la culture belge !

Directeur de la publication : Annie Monnerie-Goarin

Collaborateurs pour ce numéro : A. M-G, V. Page-Lamarche, G. Miranda, F. Martinez, R. Dayan, N. Miura, M. Miled, M. Zinovieff, C. Tagliante, F. Debyser, E. Soyer, Y. Ait Hammou

Secrétaire de rédaction : Véronique Le Dreff - Mise en page : Isabelle Dognon

Tirage : 5 000 exemplaires

Imprimé chez SAGIM, Imprimerie moderne - 18, rue de la Régale - 77181 Courtry

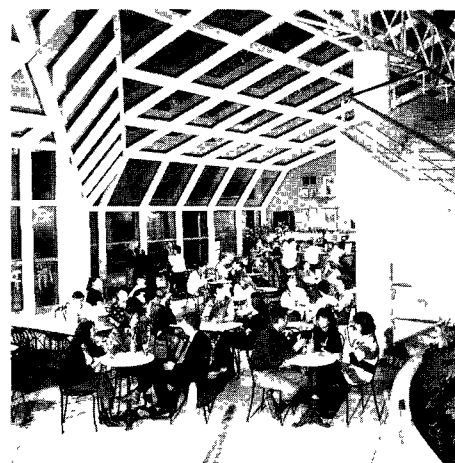
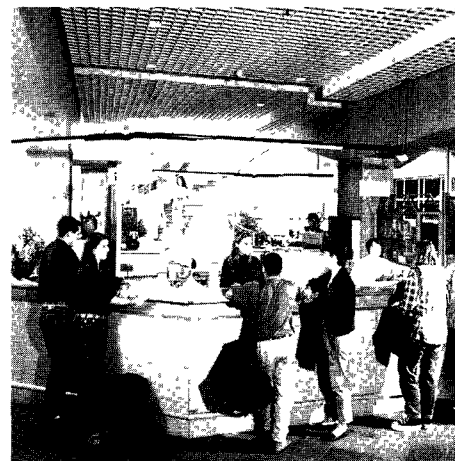
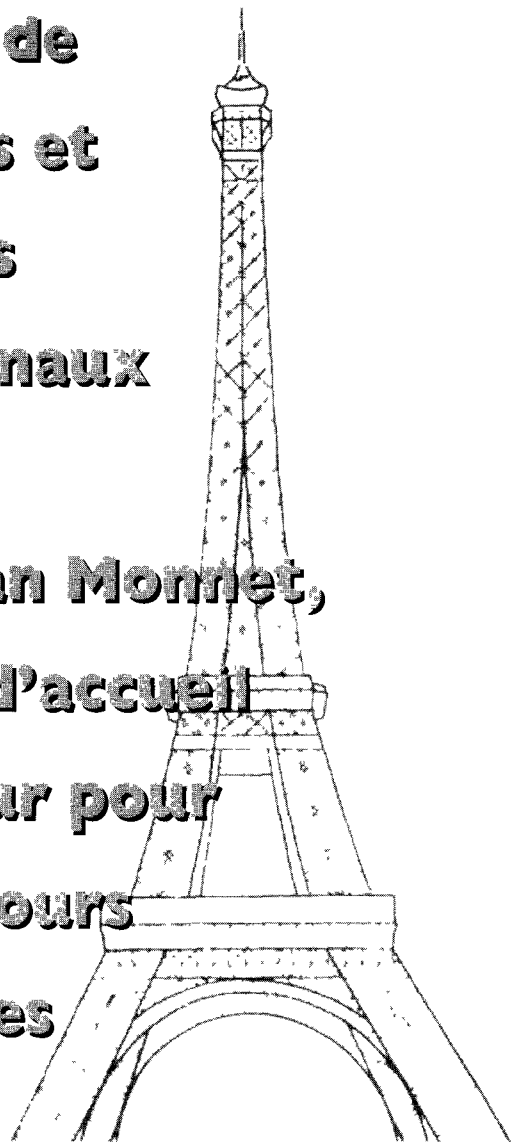
Édité avec l'appui de la Délégation générale à la langue française, du ministère des Affaires Étrangères, du ministère de la Culture et de la Francophonie (France) et avec l'appui de la Direction générale de l'organisation des études du ministère de l'Éducation, de la Recherche et de la Formation (Communauté française de Belgique) et de l'ACCT

Secrétariat général de la FIPF : 1, avenue Léon Journault - 92311 Sèvres Cédex

Tél. : (1) ou 01 46 26 53 16 - (1) ou 01 45 07 60 00 poste 62 26 - Télécopie : (1) ou 01 46 26 81 69

**Un centre de
rencontres et
d'échanges
internationaux
à Paris :**

**Le Fiap Jean Monnet,
lieu idéal d'accueil
et de séjour pour
quelques jours
ou quelques
semaines.**



ESPACE ACCUEIL DE PARIS
30, rue Cabanis 75014 Paris France
Tél. 33 (1) 45 89 89 15
Fax 33 (1) 45 81 63 91

ASSOCIATION NATIONALE AGRÉÉE PAR
LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.

- Situation privilégiée au cœur de Paris sur la Rive gauche
- Accueil chaleureux et service 24 heures sur 24
- 196 chambres toutes équipées de sanitaires privés
- Deux restaurants
- Bar avec grande verrière donnant sur un jardin
- Animations et soirées discothèque
- Bureau d'informations touristiques



BRAVO !

NOUVELLE MÉTHODE DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE POUR JEUNES ADOLESCENTS

3 niveaux de 80 heures,

- objectifs réalistes
- organisation claire
- activités motivantes et ludiques



niveau 1 : disponible,
niveau 2 : octobre 1999
niveau 3 : en préparation

 **Didier**

<http://www.editions-didier.fr>

spécimens, catalogues et renseignements sur demande :

- pour l'étranger : G. H. L. / 31, rue de Fleurus 75006 Paris Tél : 01 44 39 28 00 - Fax : 01 45 44 84 54
- en France : Les éditions Didier / 13, rue de l'Odéon 75006 Paris Tél : 01 44 41 31 31 - Fax : 01 44 41 31 48